

CROS Clélie

Domaine de compétence 2: Expertise sociale

« *EN QUÊTE DE SOI* »

L'accompagnement social des jeunes adultes en errance

Diplôme d'Etat d'Assistants de Service Social

Session juin 2014

Ecole Régionale d'Assistants de Service Social

24 impasse de la Flambère

31300 TOULOUSE

Introduction	
Méthodologie de recherche	
I. <u>Le phénomène d'errance</u>	
A. L'évolution des représentations et l'émergence d'une nouvelle question sociale	
1. La prise en compte des errants à travers les siècles	
2. L'émergence de la problématique d'exclusion	
3. Des dispositifs en faveur des jeunes en difficulté	
B. Du SDF au jeune errant	
1. Une population hétérogène.....	
2. Des parcours qui peuvent conduire à la rue	
C. L'errance des jeunes, un phénomène en expansion	
1. Une visibilité grandissante	
2. Des chiffres à nuancer	
D. Le concept d'errance	
1. L'errance, une définition plurivoque.....	
2. Les fonctions psychiques de l'errance	
3. Les différentes formes d'errance	
II. <u>L'errance des jeunes adultes</u>	
A. Des parcours de vie semés d'embûches	
1. Des facteurs qui conduisent à l'errance.....	
2. Des fragilités qui s'exacerbent	
B. Le quotidien des jeunes en errance	
1. Des difficultés à « se poser ».....	
2. L'errance, un « choix-subit »	
C. La carrière de l'errance et les conséquences de celle-ci	
1. Des phases inhérentes à la carrière de l'errance	
2. Les conséquences sanitaires de l'errance	
3. Des repères bouleversés	

III. L'autonomie : une compétence à acquérir à l'âge l'adulte ?

A. Les attentes de la société vis-à-vis de l'adulte

1. L'âge adulte : un rôle social à tenir ?
2. Des critères qui amènent à penser l'adulte

B. Le passage à l'âge adulte, une construction identitaire en mouvement

1. La jeunesse : entre adolescence et âge adulte
2. L'émergence de questionnements et de souffrances

C. L'autonomie : une acquisition

1. L'autonomie : une notion non linéaire
2. L'autonomie, entre relation à soi et relation aux autres
3. Des représentations à faire évoluer concernant cette notion

IV. L'autonomie : un enjeu de l'accompagnement social ?

A. Un accompagnement multidimensionnel

1. L'autonomie, une finalité de l'accompagnement social.....
2. Le temps de l'accompagnement social des jeunes en situation d'errance
3. L'accompagnement global, une spécificité de l'assistant de service social qui nécessite un travail partenarial

B. « Aller vers », une pratique à développer en faveur des jeunes adultes en errance ?.....

1. Accompagner le cheminement des jeunes en errance
2. Des postures et valeurs inhérentes à l'accompagnement

V. De la problématique à l'hypothèse

Bibliographie.....

Annexes

En France le nombre de sans-abris dépasse 250 000 personnes¹. Selon l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, *«Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté»*. Cet article place donc le droit au logement comme étant un droit universel. Cependant, durant les stages que j'ai réalisés en première et seconde année dans le cadre de ma formation d'assistant de service social, j'ai pu constater que ce droit au logement était mis à mal. Au cours de mes deux premiers stages, dans un Centre de Soins, puis au sein d'un Conseil Général, j'ai été amenée à rencontrer de nombreuses personnes sans logement.

La problématique sociale des personnes sans résidence stable m'a interpellée. Les représentations que j'avais sur la population sans logement ont très rapidement laissé place à des questionnements et à des constats divers. En effet, je me rendais compte que cette population dite «SDF» est en réalité hétérogène et que ce seul terme n'en était pas représentatif. Le Conseil de l'Europe en 1993 avait choisi le terme de sans-logis en le définissant comme étant une «personne ou une famille socialement exclue de l'occupation durable d'un logement personnel convenable, c'est-à-dire personnellement et socialement acceptable». Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), *«une personne est dite sans domicile un jour donné, si la nuit précédente elle a été dans l'une ou l'autre des deux situations suivantes: soit elle a eu recours à un service d'hébergement, soit elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune)»*.² A travers les siècles et l'évolution des mentalités, les individus mendiants, vagabonds, ou encore Sans Domicile Fixe (SDF), ont fait l'objet soit de la répression, soit de la charité. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le concept d'exclusion, jusque-là utilisé en sociologie, apparaît dans le langage courant. Ce terme a été utilisé en premier lieu par René LENOIR, homme politique français, dans son ouvrage *«Les exclus. Un français sur dix »*³. Il est également important de s'interroger sur cette notion d'exclusion, les SDF sont-ils tous exclus ? Se sentent-ils exclus ? Il est important de se pencher plus précisément sur le terme SDF. Ce sigle est apparu dès le XIXe siècle sur les registres de police et est aujourd'hui massivement employé en France pour

¹ www.fnars.fr-2012

² INSEE première, paru dans le n°823, janvier 2002

³ René LENOIR, *Les exclus. Un français sur dix*, Paris, Seuil, 1974

désigner la population sans domicile fixe. Chaque année, des hommes et des femmes meurent dans la rue à cause du froid, de la faim, de leur état de santé... On ne donne jamais leur nom, ils ne sont que des SDF. Comme si le sigle SDF était une identité, comme si ces individus avaient perdu leur état civil et leur histoire.

C'est principalement dans les années 1990 que la lutte contre les exclusions fait son apparition et se fait connaître du grand public avec la naissance de **la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions**. La loi se traduit notamment par une reconnaissance de la part de l'État du rôle important que peuvent jouer les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires et les régies de quartier dans la lutte contre les exclusions et dans le développement de solidarités communautaires. Effectivement, tant par le rôle socialisateur et formateur qu'elles jouent, que par le travail qu'elles fournissent, elles permettent d'envisager véritablement la reconstitution d'un nouveau «contrat social» fondé sur une économie et une société plus solidaires. L'importance actuelle donnée à l'exclusion dans le discours sociologique, politique, médiatique, met en lumière le fait d'une situation sociale sans précédent.

Au cours de mes stages, je me suis interrogée à plusieurs reprises quant à la vie que mènent les personnes qui vivent dans la rue, les difficultés du quotidien, la souffrance endurée, le regard d'autrui, l'insécurité.... J'ai pu observer que les personnes venaient aux rendez-vous avec les assistants de service social, avec des valises remplies de documents administratifs. Ceci m'a questionnée, était-ce dû au fait qu'une grande partie de la population accueillie était sans logement et n'avait donc pas de lieux sûrs pour déposer ses affaires ? Mais peut-être était-ce également dû au fait que ces personnes souhaitaient communiquer des informations personnelles à l'assistant de service social ?

Cela faisait quelques semaines qu'un jeune homme était accompagné par les professionnels du CSAPA et qu'il rencontrait régulièrement l'assistante de service social. Cependant, les entretiens étaient de courte durée. Ce monsieur était parfois agressif, méfiant, il parlait peu et semblait très fatigué. Un jour, l'assistante de service social lui fait part de ses inquiétudes quant à son état de fatigue. Il explique alors pour la première fois son histoire, son arrivée à la rue, ses peurs, ses rencontres et ses angoisses; il marchait toute la nuit de peur de se faire agresser ou voler durant son sommeil. En sortant de l'entretien, cet homme remercie à plusieurs reprises l'assistante de service social de l'avoir écouté. Il avait 22 ans et ne se projetait pas dans l'avenir, n'avait pas de projet et n'imaginait pas une vie meilleure. Ces

remerciements ne signifiaient-ils pas un besoin d'être entendu, d'être reconnu comme une personne à part entière et non pas seulement comme un SDF.

Selon Patrick DECLERCK, anthropologue, psychanalyste et philosophe français, «*l'exclu n'est plus aujourd'hui cet homme SDF d'une quarantaine d'années, sans travail, sans ressources et sans famille: il s'agit de jeunes adultes en ruptures familiales(...)*». ⁴ Les jeunes adultes que j'ai rencontrés étaient souvent isolés, ils avaient peu de relation avec leur famille et semblaient être bloqués entre l'enfance et l'âge adulte. Ils étaient pour la plupart sans emploi, sans diplôme, sans ressource et n'entraient pas dans le dispositif du Revenu de Solidarité Active.

La problématique relative aux jeunes en difficulté est au cœur des débats. Depuis une trentaine d'années, le passage de l'enfance à l'âge adulte a profondément changé au regard des transformations socio-économiques que connaît notre société. Ainsi, le parcours à l'entrée de l'âge adulte est semé d'embûches. En 2010, 22,9% des jeunes de moins de 25ans étaient au chômage. Cependant, le phénomène de l'errance chez les jeunes n'est pas seulement dû au chômage ou au manque considérable de logements. Mais ces difficultés rencontrées qui s'accumulent à d'autres problématiques sont un frein considérable à leur accès à l'autonomie. Le fait d'entrer dans l'âge adulte présuppose en effet d'être autonome. Dans l'usage courant, l'autonomie désigne une sorte de liberté d'action. C'est le fait de pouvoir être maître de sa vie en fonction de ses désirs et de sa volonté propre. C'est également le fait de pouvoir être en capacité de faire face aux événements de la vie et de s'y adapter. Mais il est important de souligner que l'autonomie se construit au fil du temps.

Selon un service spécialisé de l'accompagnement des jeunes adultes, il semble plus juste de parler de jeunes en situation d'errance que de jeunes SDF, ce qui laisse entrevoir une perspective d'évolution et non un état figé. Cette notion recouvre une diversité de situations et de réalités. La notion d'errance reste une notion difficile à définir en raison des différentes dimensions qu'elle regroupe. Sa définition a évolué au fil des années en fonction de la prise en compte ou non des problématiques d'exclusion. Nous pouvons dire que l'errance est un phénomène où s'entremêlent différentes problématiques et nous ne pouvons pas la réduire à une seule de ses composantes, telle que l'itinérance par exemple. Différents témoignages m'ont fait prendre conscience de l'importance en tant que travailleur social de l'écoute et de l'échange avec les personnes que l'on accompagne afin que celles-ci reprennent confiance en

⁴ Patrick DECLERCK. *Les naufragés ; avec les clochards de Paris*, Paris: Pocket, 2003, p.291

elles, apprennent à se projeter dans l'avenir, puissent créer des liens avec autrui et s'inscrire dans un environnement plus sécurisé. Mais que signifie être lié à l'environnement ? Quels éléments empêchent ces jeunes d'être liés à autrui ? Comment peuvent-ils devenir autonomes ?

Ce qui m'amène à poser la question de départ suivante :

Dans quelle mesure l'accompagnement social peut-il permettre aux jeunes adultes de 18 à 25 ans en errance d'accéder à l'autonomie ?

Afin de répondre à cette question de départ, je présenterai dans un premier temps le phénomène d'errance, puis plus spécifiquement l'errance des jeunes adultes. Ensuite, nous verrons que l'autonomie est une compétence qui s'acquiert. Je développerai en suivant en quoi l'autonomie est un enjeu de l'accompagnement social. Enfin, avant d'exposer la problématique ainsi que l'hypothèse de recherche et l'outil de vérification que je pourrais mettre en place.

Au regard de mes différents stages, j'ai été amenée à rencontrer des personnes en situation de grande précarité. Dans un premier temps, la question relative aux personnes sans logement m'a interpellée. Cependant, pour cibler au mieux ma question de départ, j'ai choisi de réaliser une **phase pré-exploratoire** afin de rencontrer des professionnels amenés à accompagner cette population. J'ai ainsi rencontré trois assistantes de service social. Tout d'abord, une assistante de service social d'un Centre Communal d'Action sociale (CCAS), puis une assistante de service social d'un foyer d'hébergement d'urgence, ensuite une assistante de service social d'un hôpital psychiatrique. Suite à ces entretiens et à l'analyse que j'en ai faite, j'ai repéré qu'une réflexion que menaient les professionnels concernait les jeunes en errance et l'augmentation de ce phénomène. Durant mes stages j'avais également abordé cette thématique qui me questionnait et dont je connaissais peu les problématiques et les enjeux de l'accompagnement social. De même, la notion d'autonomie, notion majeure utilisée par les professionnels, a émergé durant la phase pré-exploratoire C'est ainsi que j'ai fait le choix de réaliser mon mémoire d'initiation à la recherche sur les jeunes adultes en errance.

Afin d'appréhender au mieux la question de l'accompagnement des jeunes errants vers l'autonomie, j'ai procédé à une **phase exploratoire théorique**. Pour commencer, j'ai lu trois ouvrages relatifs à ce sujet: «les nomades du vide» et «intervenir auprès des jeunes en errance» de François CHOBEAUX ainsi que «l'errance des jeunes adultes» de Pascal LE REST. Ces lectures m'ont amenée à m'approprier le sujet de façon globale et pluridisciplinaire à travers des approches historique, sociologique, psychologique et ethnologique. Tout cela m'a permis d'élaborer mes premiers écrits.

Dans un second temps, afin d'affiner mes connaissances et mon analyse, j'ai souhaité rencontrer des professionnels intervenant auprès des jeunes en errance. Ces rencontres étayées par des recherches bibliographiques m'ont permis de compléter et développer mes connaissances principalement liées à la pratique professionnelle de l'assistante de service social. Dans un souhait de vision globale du sujet, j'ai décidé d'interroger des professionnels exerçant dans divers domaines (sanitaire, social et psychologique).

En amont de ces rencontres, j'ai établi un **guide d'entretien** adapté à chaque professionnel que je souhaitais interroger. Il m'a servi de support pour aborder mes questionnements. J'ai effectué des **entretiens semi-directifs** permettant de cibler nos échanges autour de thèmes définis au préalable, tout en laissant un espace à l'argumentation, au rebondissement et à l'apparition de nouvelles notions. En effet, l'entretien est une interaction entre deux individus qui nécessite une certaine souplesse et une capacité d'adaptation afin que l'échange soit

enrichi. Afin de respecter les règles déontologiques relatives à la réalisation d'un entretien, j'ai demandé aux différents interlocuteurs l'autorisation d'enregistrer nos échanges. J'ai également tenu compte des principes d'anonymat et de confidentialité relatifs aux lieux et aux personnes. De plus, tous les entretiens ont été retranscrits en intégralité en respectant le principe de fidélité des discours tenus. Enfin, j'ai effectué une **analyse** de ces derniers au regard des différentes thématiques qui ont émergé.

J'ai rencontré les professionnels lors d'entretiens individuels. L'objectif était de recueillir leurs discours, d'enrichir mes connaissances et mon analyse relatives aux jeunes en errance. Au total, j'ai réalisé sept entretiens auprès de professionnels de formations différentes afin d'avoir une vision la plus globale possible sur le public des jeunes en errance, à travers les missions et spécificités de plusieurs structures. J'ai tout d'abord rencontré une assistante de service social d'une structure spécialisée dans la prise en charge des jeunes en errance. Ce service étant intégré à une Mission Locale d'Insertion (MLI), nous avons pu aborder diverses notions notamment la question de la prise d'autonomie grâce à l'insertion professionnelle, mais également la diversité des problématiques rencontrées par cette population ainsi que les limites de l'action sociale. Ce service est prépondérant dans l'accompagnement des jeunes errants et reconnu comme expert quant à la question de l'errance des jeunes. Ensuite, je me suis rendue aux Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) où je me suis entretenue avec un conseiller en économie sociale et familiale ainsi qu'avec un éducateur spécialisé de l'Equipe Mobile Sociale et de Santé (EMSS). La pratique des professionnels de l'EMSS est d'«aller-vers» les personnes vivant à la rue. En ce sens, ils s'approchent du lieu où se trouvent les personnes afin d'établir une relation, ce travail se fait en binôme avec un travailleur social et un personnel soignant. La question de la consommation de drogues a été très présente durant ces deux entretiens. Ainsi, je me suis rapprochée d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où je me suis entretenue avec une assistante de service social, une psychologue et un infirmier. Pour terminer, j'ai souhaité interroger François CHOBEAUX, principal auteur des ouvrages et études relatifs aux jeunes en errance. Il est responsable national du secteur social et jeunesse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) et animateur du réseau professionnel national "jeunes en errance". Il mène un travail sur cette question depuis de nombreuses années. J'ai réalisé avec lui un entretien téléphonique du fait de notre éloignement géographique. Dans ce cadre-là j'ai eu l'autorisation de ne pas anonymiser ses propos car ceux-ci font référence à des ouvrages et études écrits en son nom propre. Cet entretien m'a amenée à me questionner plus

globalement sur le phénomène d'errance et sur son évolution au fil du temps. De plus, il travaille en collaboration avec divers professionnels de champs disciplinaires variés ainsi, au regard de ma question de départ, il m'a amenée à lire des ouvrages d'auteurs avec qui il mène ses recherches notamment David LE BRETON, anthropologue et sociologue français et Olivier DOUVILLE, anthropologue et psychanalyste. L'analyse et l'expertise de ces professionnels sur le public des jeunes en errance ont été très enrichissantes. Enfin, son engagement et sa connaissance du public m'ont permis de m'approprier les problématiques rencontrées mais également de m'interroger sur mon positionnement professionnel en tant que future assistante de service social.

Après avoir échangé avec les professionnels, j'ai fait le choix de ne pas m'entretenir avec de jeunes adultes errants. En effet, ne réalisant pas mon stage auprès de ce public durant la période d'écriture de mon mémoire d'initiation à la recherche, il me semblait intrusif de rencontrer des jeunes afin qu'ils me parlent de leurs parcours, de leurs expériences et de leurs souffrances... Pour pallier cela, je me suis appuyée sur des études sociologiques car la parole de ces jeunes devait apparaître et enrichir ma réflexion. Ainsi, mes lectures, les divers entretiens effectués et les analyses issues de ces derniers m'ont permis d'appréhender au mieux cette problématique et de la centrer plus spécifiquement sur les jeunes adultes en errance ayant des papiers d'identité français afin de limiter mon sujet de recherche.

Tableau récapitulatif des professionnels interrogés :

Lieu d'activité	Fonction
Service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance	<ul style="list-style-type: none"> • Assistante de service social
Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller en économie sociale et familiale
Equipe Mobile Sociale et de Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Educateur spécialisé
Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	<ul style="list-style-type: none"> • Assistante de service social • Infirmière • Psychologue
Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active	responsable national du secteur social et jeunesse des CEMEA, animateur du réseau professionnel national "jeunes en errance"

A. L'évolution des représentations et l'émergence d'une nouvelle question sociale

1. La prise en compte des errants à travers les siècles

La révolution française marque un tournant quant à la prise en compte des pauvres dans la société. L'émergence massive des errants et des mendiants amène les pouvoirs politiques à présenter l'assistance aux pauvres comme un devoir de la nation qui vise à reconnaître et respecter les droits de l'Homme. Le XIX^{ème} siècle marque une rupture par rapport à la philosophie des lumières considérant alors que le pauvre est responsable de sa situation. Ainsi, à partir de 1810, le Code Pénal fixe une définition de cette population, «les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession ». La question du vagabondage est considérée comme un fléau social. Jusqu'au XX^{ème} siècle, les errants sont considérés comme «des êtres dangereux». A cette époque, on passe progressivement d'une logique répressive à une logique éducative. La reconnaissance du droit à l'assistance a été officialisée dans le préambule de la Constitution de 1946: *«tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence»*. Dans la même dynamique, l'ordonnance de 1945 crée la protection sociale en France. Elle est définie comme l'ensemble des dispositifs mis en place par une société pour pallier les conséquences des risques sociaux des individus. La prise en charge, créée par l'Etat providence, se généralise. La mise en place de la sécurité sociale a permis de répondre en partie aux problématiques de pauvreté. Après l'appel de l'Abbé Pierre durant l'hiver 1954 suite à la mort de plusieurs personnes vivant dans les rues de Paris, les politiques publiques, principalement liées au logement, se sont développées et la question des sans-abri est devenue un problème social. La thématique de l'exclusion apparaît petit à petit dans les années 1960. Dans ces années-là, on tente de dénombrer les pauvres en déterminant des seuils de pauvreté à partir des seuls critères économiques. Dans les années 1970, la pauvreté s'analyse davantage comme un cumul de handicaps économiques, sociaux, culturels ou encore politiques. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le concept d'exclusion prend le dessus sur celui de pauvreté, jusque-là utilisé en sociologie.

2. L'émergence de la problématique d'exclusion

C'est principalement dans les années 1990 que la lutte contre les exclusions fait son apparition et se fait connaître du grand public avec la publication de **la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions**. La loi se traduit notamment par une reconnaissance de la part de l'État du rôle important que peuvent jouer les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires et les régies de quartier dans la lutte contre les exclusions et dans le développement de solidarités communautaires. Effectivement, tant par le rôle socialisateur et formateur qu'elles jouent, que par le travail qu'elles fournissent, elles permettent d'envisager véritablement la reconstitution d'un nouveau «contrat social» fondé sur une économie et une société plus solidaires. Cette loi est prépondérante car elle vise à garantir l'accès aux droits fondamentaux pour tous. Elle met en avant l'importance de considérer les plus démunis comme des partenaires de leurs prises en charge, en considérant leurs attentes et leurs projets. En effet, d'après un rapport du Conseil Supérieur du Travail Social: *«Reconnaître l'usager comme un sujet de droit, c'est lui reconnaître la capacité de manifester un désir à travers des projets»*⁵. Cette reconnaissance pointe une valeur fondamentale du travail social.

La loi présente et affirme la complexité et la diversité des processus d'exclusion telles que la perte d'emploi ou de logement, les problèmes de santé, les difficultés familiales et financières. Ainsi, elle s'inclut dans les champs de l'emploi et de la formation, du logement, de la santé, de l'éducation et de la culture, de la protection sociale, du surendettement, de la citoyenneté, du sport, des loisirs ou encore des transports. Elle considère que la nécessité n'est pas de disposer de nouveaux droits mais d'avoir accès aux droits fondamentaux existants. L'essentiel des dispositions qu'elle met en œuvre vise donc à créer des conditions et procédures, qui faciliteront cet accès aux droits dans chacun des domaines de la vie des personnes les plus fragilisées par les mutations diverses de la société. L'esprit de la loi de lutte contre les exclusions vise à pallier des difficultés diverses. Cependant, au regard de la conjoncture économique et sociale actuelle, la mise en œuvre effective de cette politique rencontre des difficultés. L'importance actuelle donnée à l'exclusion dans le discours sociologique, politique, médiatique met en lumière le fait d'une situation sociale sans précédent. La jeunesse, comme les politiques publiques sont une construction sociale. L'esprit et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des jeunes renvoient aux représentations sur

⁵ Rapport du Conseil Supérieur du Travail Social. Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion. Rennes : Presses de l'EHESP, juin 2009, p.78

lesquelles elles sont basées. L'allongement de la période de la jeunesse et le passage à l'âge adulte n'est pas le même que celui d'il y a trente ans. Ainsi, les politiques publiques font de la jeunesse un nouvel âge de la vie. Cette loi relative à la lutte contre les exclusions est renforcée par **la loi N°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale** dite « loi Borloo ». Elle comporte vingt programmes d'action autour de l'emploi, du logement et de l'égalité des chances. De ces lois découlent des dispositifs. Concernant les jeunes adultes de 18 à 25 ans, le législateur a mis en place différents dispositifs afin de répondre à leurs problématiques notamment concernant ceux qui sont le plus en difficultés.

3. Des dispositifs en faveur des jeunes en difficulté

Les Missions Locales ou encore les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) ont été créées en 1981. Ces deux structures ont pour missions d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et n'ayant pas de qualification, à surmonter les problématiques qu'ils rencontrent et qui mettent en péril leur insertion tant professionnelle que sociale. Au cours de la rédaction de mon mémoire j'ai rencontré les professionnels d'un service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes adultes. Créé en 1994, ce service est intégré au fonctionnement de la mission locale. La création de la structure et le partenariat avec la mission locale font suite à deux constats établis par le Pôle d'Accueil d'Information et d'Orientation de la ville sur laquelle il se situe. En effet, on note à cette époque une forte augmentation du nombre de jeunes de moins de 25 ans en grande précarité, rencontrant des problématiques d'insertion multiples, ainsi que l'absence de structure prenant en charge globalement et dans la durée ces problématiques, nécessitant la mise en place d'un accompagnement social.

Les réponses apportées, par les différents dispositifs, aux problématiques que rencontrent les jeunes adultes portent principalement sur l'accès au logement et l'insertion professionnelle. Cependant, ces orientations ne prennent pas forcément en considération la réalité et la singularité des situations vécues par les jeunes en errance. La problématique liée au manque de ressources des jeunes de moins de 25 ans est également un frein dans l'accès à leur autonomie. Selon la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS), la question des ressources est cruciale pour les jeunes et elle contribue à accroître fortement les inégalités. *«C'est un enjeu de société. Si nous voulons que chaque jeune acquière une autonomie suffisante, nous ne pouvons nous appuyer seulement sur les solidarités familiales qui, forcément, en laissent un bon nombre sur le bord de la route. Si un jeune est majeur à 18*

ans, il n'a pas de raison d'avoir moins de droits que celui qui a 25 ans - qui bénéficie du revenu minimum d'insertion (RMI devenu revenu de solidarité active, RSA)»⁶.

Le Décret n° 2010-961 du 25 août 2010 relatif à l'extension du revenu de solidarité active aux jeunes de moins de vingt-cinq ans est venu tenter de favoriser l'accès aux ressources pour les moins de 25 ans, cependant ces conditions d'accès sont complexes. Ce dispositif ne répond pas forcément au public étudié dans ce travail. Pour accéder à ce dispositif, il est notamment nécessaire d'avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein, soit 3 214 heures, au cours des 3 années précédant la date de la demande de RSA (l'examen des conditions d'activité est prolongé dans la limite de 6 mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisé). Par ailleurs, afin d'en bénéficier, il faut remplir les autres conditions générales requises pour le RSA, cette prestation pour les jeunes étant en fait une extension du RSA.⁷

B. Du SDF au jeune errant

1. Une population hétérogène

On les appelle aujourd'hui en France les SDF, les sans-abri ou encore les clochards. L'utilisation de ce vocabulaire pour les définir, laisse penser que cette population est homogène. Les sans-abri sont sans toit, sans protection, éloignés de la société, de la norme. Ils sont parfois exclus de la société. L'exclusion est souvent due à une certaine fragilité, à des ruptures successives qui ont construit l'histoire de l'individu et son identité. La grande exclusion, dont sont souvent victimes les sans-abri, peut être définie comme un syndrome clinique dans lequel les fondamentaux, qui structurent une personne, ont disparu ou sont profondément atteints. Pourtant, la population des sans abri est hétérogène, chacun de ces individus est différent. Le nombre de personnes qui n'ont pas accès à un logement personnel est estimé à environ 685 000. 3,6 millions de personnes sont très mal logées (privation de confort, hébergement chez des tiers...) et 5,2 millions d'individus sont en situation de fragilité par rapport au logement (impayés de loyers, copropriété dégradée, sur-occupation...). Cependant, il n'est pas évident d'estimer le nombre exact de personnes sans-abri⁸.

⁶ <http://www.fnars.org/publics/jeunes/ressources-menu-jeunes/archives-menu-jeunes/1927-l-18-25-ans-sortir-du-deni-acceder-a-lautonomie-r>

⁷ <http://www.service-public.fr/actualites/001756.html>

⁸ Alternatives Economiques, *Pourquoi la France fait fausse route*, article : La France des mal-logés p.28, Février 2012, N°310

2. Des parcours qui peuvent conduire à la rue

Le parcours des individus sans domicile qui les a conduits à la rue est divers et personnel à chacun. Il existe peu d'études concernant les éléments déclencheurs de cette vie d'errance et de galère. Quand on interroge la population des sans abri sur l'événement qui les a directement amenés à quitter leur logement, les personnes sans domicile citent en premier lieu le départ du domicile conjugal (25 %), la fin de la vie commune avec les parents (20 %), les impayés de loyers ou l'expulsion (20 %), l'arrivée en France après avoir quitté un pays étranger (20 %). Les sorties d'institution (hôpital, prison) viennent ensuite (12 %)⁹. En effet, les accidents de vie tels que ceux cités précédemment sont souvent les éléments qui ont amené l'individu à quitter son logement. Ces accidents entraînent une incapacité à payer le loyer ou encore à gérer les difficultés du quotidien. La personne perd parfois confiance en l'avenir, elle ne sait plus comment sortir de ce cercle infernal qu'est la précarité. Pour Guillaume LEBLANC, philosophe et écrivain français *«il existe différents niveaux de précarité. La précarité dans le travail n'est pas la précarité d'une vie sans travail. Pareillement, la précarité d'une vie sans travail mais bénéficiant de soutiens et de revenus n'est pas la précarité d'une vie sans travail et privée également de soutiens et de revenus. L'homme totalement précarisé est l'homme «quasiment» exclu, qui n'est retenu que par un fil dans le filet des hommes»*¹⁰. En effet, les causes directes qui conduisent à la rue sont identifiables. Cependant, elles peuvent également être plus inconscientes et plus profondes, relevant de l'histoire personnelle de l'individu, telles que les difficultés ou ruptures survenues dans l'enfance (28% des personnes déclarent avoir subi de mauvais traitements contre 8,5 % dans la population générale; 20 % ont été placées en institution ou en famille d'accueil contre 2 % de la population générale) et les problèmes de santé (25 % contre 6 %)¹¹. L'histoire familiale peut être vécue comme un fardeau. Les troubles que peut engendrer cette partie de vie sont persistants et peuvent avoir pour conséquences de restreindre les activités dans la vie quotidienne et de conduire à un grand isolement affectif et social. C'est parfois une douleur morale, refoulée, inconsciente qui amène l'individu à perdre tous ses espoirs et à avoir une vision négative de l'avenir, de lui-même et du monde.

⁹ Enquête Insee 2001

¹⁰ Guillaume LEBLANC, *vies ordinaires, vies précaires*, seuil 2007

¹¹ Enquête de Serge PAUGAM et Mireille CLEMENCON, *Détresse & ruptures sociales*

C. L'errance des jeunes, un phénomène en expansion

1. Une visibilité grandissante

Les années 1980 marquent les premières lisibilités du phénomène d'errance notamment à travers la présence occasionnelle de jeunes aux abords des festivals et regroupements festifs. Puis, durant les années 1990, ce phénomène devient peu à peu permanent dans les moyennes et grandes villes françaises. Cette visibilité ponctuelle et croissante dans les festivals révèle en réalité l'augmentation des jeunes en errance sur le territoire national. C'est à cette période que des études ont été lancées concernant la population de jeunes en errance, notamment à l'initiative des CEMEA dans le cadre de la création d'une «mission jeunesse» nationale. A la fin des années 1990 et début des années 2000, les lieux festivaliers sont moins fréquentés par les jeunes errants pour diverses raisons, notamment car des mesures sont prises pour les éloigner de ces espaces. De même, les préoccupations de la population des années 1980 sont différentes de celle des années actuelles, il en est de même pour les problématiques qu'elle rencontre. Aujourd'hui, le phénomène d'errance chez les jeunes est de plus en plus important en Europe. Selon la Fondation Abbé Pierre, de plus en plus de jeunes sont touchés par la pauvreté. En effet, plus de 20% des 18-25 ans vivent sous le seuil de pauvreté et 25% des actifs de moins de 25 ans sont au chômage¹². Avec la crise économique et sociale actuelle, le cercle des jeunes en difficulté s'agrandit et un nombre croissant d'entre eux connaît des passages à la rue. La Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS) observe tout comme la Fondation Abbé Pierre, une sur-représentation des jeunes dans ses structures. *«Alors que les 18-24 ans représentent 15% de la population, ils sont 25% des personnes accueillies dans nos centres d'hébergement. Le pourcentage de demande d'hébergement en urgence des jeunes sans domicile est en augmentation continue depuis 1999. En 2004, ils représentaient 18% des appels auprès du Samu social parisien, contre 2% en 1999. Sans compter ceux qui n'ont pas recours aux centres d'urgence, soit parce qu'ils refusent d'être hébergés avec des adultes très précarisés, soit en raison du niveau de leur désaffiliation».*

A titre d'exemple, selon les travailleurs sociaux d'un service accompagnant les jeunes en errance, le pourcentage des jeunes filles (18-20 ans) isolées, en rupture sociale, institutionnelle et/ou familiale, augmente de façon significative depuis quelques années. Ensuite, la tranche d'âge des 23-25 ans est devenue largement majoritaire car elle représente

¹² <http://www.fnars.org/publics/jeunes>

près de la moitié des personnes accompagnées par le service. Ceci étant dû au fait que les hommes de 23-25 ans sont fortement majoritaires depuis 2009.

2. Des chiffres à nuancer

Même si aucun recensement ne permet de connaître le nombre exact de personnes sans résidence stable (les personnes sans résidence stable, vivant dans des abris de fortune, hébergées dans des centres d'urgence ou chez des connaissances), ce chiffre ne cesse de s'accroître, il est estimé à plus de 250 000 et les jeunes de moins de 25 ans seraient entre 30000 et 50000¹³. D'après la FNARS: «*Les plus fragiles, en échec scolaire, en rupture familiale ou en difficulté d'insertion professionnelle sont de plus en plus nombreux à connaître l'errance et la marginalité*»¹⁴. Cependant, comptabiliser le nombre de jeunes en errance reste complexe car les chiffres ne tiennent pas compte des personnes qui résident à l'hôtel ou sont hébergées chez des connaissances de manière ponctuelle. Les professionnels des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) précisent que «*ces jeunes en errance sont instables géographiquement et qu'il est donc compliqué de pouvoir avoir une vision précise de l'ampleur de ce phénomène*»¹⁵. Selon François CHOBEAUX, responsable national des secteurs social et jeunesse des CEMEA, à l'initiative des premières actions conduites en France auprès des jeunes en errance et auteur d'ouvrages sur ce thème, «*il y a 20 ans on en voyait une trentaine sur les marges d'un festival aujourd'hui en France ils sont plusieurs dizaines de milliers*»¹⁶.

D. Le concept d'errance

1. L'errance, une définition plurivoque

L'errance a toujours existé dans notre société, mais n'est pas simple à définir. Selon Louis MOREAU DE BELLAING, membre du Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie et Jacques GUILLOU, sociologue,¹⁷ l'errance s'oppose à la sédentarité mais ne signifie pas toujours sans domicile fixe. L'errance pourrait se définir comme un déplacement plus ou moins long sur un territoire. Le Petit Robert ajoute que l'errance désigne «*la trajectoire chaotique et complexe au sein de laquelle les exclus circuleraient sans objectif*

¹³ FNARS, « *Les jeunes en errance sociale* », in Etats généraux de la FNARS, Livre blanc, juin 2006, p. 44

¹⁴ FNARS, *Les jeunes en errance sociale*, Etats généraux de la FNARS, Livre blanc, juin 2006, p.44

¹⁵ Entretien N°2 Conseiller en économie sociale et familiale du PAIO Annexe I-2

¹⁶ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

¹⁷ Louis MOREAU DE BELLAING et Jacques GUILLOU, *Les sans domicile: un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 23

précis, c'est l'action d'errer ici et là». L'errance est un processus très mouvant susceptible d'évoluer très rapidement. Celle-ci est propre à chaque personne qui la vit. C'est en ce sens que l'errance est polymorphe. Elle est un phénomène qui peut être causé par des difficultés affectives, économiques, psychologiques, sociales ou encore géographiques. Errer, vient du latin «errare» et signifie «aller çà et là, marcher à l'aventure, faire fausse route». Cette origine marque une forme de mouvement et de non stabilité. La notion d'errance renvoie ainsi au vagabondage, à l'aventure, mais également à l'égarement, à l'erreur. Elle peut aussi bien être mobile qu'immobile, faisant référence aux allers-retours entre le domicile familial, conjugal et l'ailleurs. Selon la Direction de l'Action Sociale (1999), *«l'errance peut recouvrir deux acceptions selon qu'on la considère: dans un sens restrictif comme le passage par la rue et des formes de désinsertion grave; dans un sens plus large, comme décrivant les trajectoires complexes et chaotiques au sein desquelles les jeunes ne cessent de circuler»*.

Elle peut être diverse, on distingue *«l'errance dure»* de *«l'errance floue»*¹⁸. L'*«errance dure»* est une errance où les personnes n'ont que la rue et les hébergements précaires (urgence publique ou habitat de fortune). L'*«errance floue»* quant à elle, concerne toute une population *«flottante»* en situation de précarité, soumise à une mobilité des statuts et une imprévisibilité de l'avenir. Pour ceux-ci qui ne se déplacent pas forcément très loin (ce qu'on appelle aussi *«l'errance locale»*) le passage dans la rue ou les hébergements précaires peuvent être un moment de la trajectoire sans pour autant la résumer. Les travailleurs sociaux d'un service accompagnant les jeunes en errance, quant à eux, définissent l'errance comme étant *«le fait d'aller d'un côté et de l'autre, à l'aventure, s'éloignant de la norme»*¹⁹. La norme sociale est le *«principe ou modèle de conduite propre à un groupe social ou à une société. Les normes sociales sont conformes à ce qui est communément admis et légitimé par le système de valeurs propre à chaque société ou à chaque groupe social. Les normes sociales sont intériorisées par les individus au cours de la socialisation et régulent les comportements par des sanctions positives ou négatives, formelles ou informelles, quand il y a transgression ou non-conformité»*²⁰. Ainsi, les jeunes en errance sont souvent définis comme déviants. Les conduites déviantes sont toujours relatives à des normes sociales. Selon le dictionnaire usuel *Le Petit Robert*, *«déviance»* est un mot d'usage très récent (années 60) qui, dans son sens psychologique, signifie *«comportement qui échappe aux règles admises par la société»*. Plus

¹⁸ « L'errance des jeunes » - Revue Sauvegarde de l'Enfance – UASEA- vol 55- n°4 – 2000, p.2

¹⁹ Entretien N°1- ASS du service spécialisé Annexe I-1

²⁰ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.204

précisément, «déviant(e)» est l'adjectif qui désigne « *la personne dont le comportement s'écarte de la norme sociale admise* ». L'association de la notion de déviance à celle d'errance doit être relativisée. Les conduites des jeunes adultes en errance s'éloignent de la norme sociale certes mais elles sont surtout des chemins qui permettent la quête de soi. Selon David LE BRETON, ce sont « *des expériences douloureuses mais nécessaires* » car elles visent à réparer et à construire une identité mise à mal à certains moments de leur vie.

2. Les fonctions psychiques de l'errance

Ainsi, l'errance apparaît parfois comme étant un échec de la construction du rapport social de l'individu à son environnement. Cependant, elle a également des fonctions psychiques qui viennent répondre à des souffrances vécues. Pour les individus, l'errance est une fuite de soi et des autres. Ils sont en quête de sens à donner à leur histoire passée, présente et future. L'errance aurait pour objectif de trouver des réponses et construire des structures personnelles plus solides. Selon François CHOBEAUX qui reprend les propos d'Olivier DOUVILLE, anthropologue et psychanalyste, « *l'errance est la solution qui a été trouvée parce que c'était le vide avant* »²¹. Elle se traduit par une « *impossibilité des individus de se fixer quelque part* ». Mais ce concept est également ambivalent car pour certains auteurs, « *c'est un chemin qui ne mène nulle part mais qui permet d'exister* »²². En ce sens, il est un palliatif à la souffrance et au manque de repère. Il participe au cheminement personnel de l'individu qui est en quête de son identité. L'errance est une « *thérapeutique très risquée* »²³ mais reste une thérapie. « *L'errance c'est la solution qu'ils ont trouvée pour fuir leurs horreurs psychologiques, intimes et pour se protéger de ça* »²⁴. En ce sens, elle a également une fonction exploratoire qui vise à réparer une identité fragilisée par un vécu complexe. Ainsi, pour l'ASS du CSAPA, « *le choix de vie en errance est à nuancer puisque cela intervient après de nombreuses ruptures et traumatismes. Ces jeunes ont un choix de vie au vu de leur parcours* »²⁵. En résumé, l'errance constitue l'aboutissement d'une succession de décrochages progressifs (vis-à-vis de la famille, des proches, du travail, des institutions) qui concerne un nombre de jeunes bien plus élevé que ceux qui sont vraiment à la rue. En ce sens, l'errance est une des manifestations du processus de marginalisation de nombre de jeunes. « *L'errance est liée à la difficulté pour nombre d'entre eux à s'autonomiser durablement par le travail, mais*

²¹ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

²² *Ibid*

²³ Olivier DOUVILLE, Les fonctions psychiques de l'errance, psychologie clinique, 2010/2, p.92

²⁴ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

²⁵ Entretien N°5 ASS CSAPA Annexe I-5

elle semble toucher plus particulièrement des jeunes fragilisés par leur histoire personnelle et familiale. De plus, elle reflète une recherche de liberté, et une certaine forme de quête, qui expliquent les attitudes fréquentes de refus des règles imposées par les structures»²⁶. L'errance aujourd'hui est associée à une population hétérogène. Cependant, elle ne vise pas le même objectif chez les adolescents et les jeunes adultes que chez d'autres individus. En effet, selon Gutton, «l'errance vient métaphoriser le cheminement intérieur qui n'est autre que la recherche d'une idéalité insaisissable»²⁷. C'est une route qui construit le parcours de l'individu. Elle est sans doute nécessaire à sa survie et à sa construction identitaire mais elle est également destructrice et peut s'éterniser ; elle perd alors son sens «de passage». Elle vient créer une nouvelle identité et fait émerger de nouvelles problématiques.

3. Les différentes formes d'errance

Selon François CHOBEAUX, il existe plusieurs types d'errance, tout d'abord les marginaux installés, en rupture sociale complète qui errent durant le printemps, l'été et l'automne. Durant l'hiver ils se regroupent souvent dans des squats de grandes villes ou au sein de communautés. Il y a également les marginaux «baba cool» qui quittent leurs lieux de vie pour aller vers les régions où ils ont grandi ou vers de nouveaux territoires pour vivre une vie autre que celle qu'ils connaissent au sein des agglomérations urbaines. Enfin, il y a les jeunes en déplacement durant la saison estivale. Ils font de nouvelles expériences, sont à la découverte de la vie et de nouvelles sensations, s'opposent à leurs parents... Après ce parcours, certains d'entre eux réintègrent le circuit «normal» et reprennent leurs habitudes de vie. D'autres ne peuvent retourner facilement à cette vie antérieure. La notion d'errance semble vague car *«certains vont privilégier une définition extensive de la population prenant en considération un spectre qui va des personnes à la rue jusqu'aux personnes mal logées (SDF lato sensu). D'autres vont adopter une restriction de la définition en ne conservant dans la population que les personnes à la rue et/ou fréquentant les services pour sans-abri (SDF stricto sensu). Il est possible de restreindre encore la définition en ne conservant dans la population que les personnes à la rue qui ne fréquenteraient jamais les services»²⁸. En ce sens, définir l'errance peut être complexe et réducteur.*

²⁶ P. PATTEGAY, l'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique médecine & hygiène | déviance et société 2001/3, p.263

²⁷ Jean-Pierre MARTIN, la rue des précaires, Soins psychiques et précarités, Editions Eres, 2011, p.19

²⁸ Julien DAMON. La question SDF, Critique d'une action publique, Paris : Presses Universitaires de France, 2002,p.142.

L'évolution de la société et les crises économiques successives ont entraîné une paupérisation d'une partie de la population française. Ce changement sociétal a un impact direct sur différentes sphères de la vie de la personne telles que l'emploi, la famille.... Cette augmentation de la pauvreté souvent liée à des accidents de la vie ou au cumul de divers facteurs de risques, fait émerger depuis les années 1980, le processus d'errance notamment chez les jeunes. L'errance est polymorphe et ses fonctions sont diverses. En ce sens, elle émerge au regard du parcours personnel de chacun et vise à pallier des fragilités et des questionnements qui sont facteurs de souffrance. Pour mieux comprendre qui sont ces jeunes en errance et quels facteurs les amènent vers cette errance, il est important de se pencher sur leur parcours de vie.

A. Des parcours de vie semés d'embuches

1. Des facteurs qui conduisent à l'errance

Parler de «jeunes en errance» laisse penser à une perspective d'évolution et non à un état figé. Le cumul de difficultés peut dans certains cas, conduire certains jeunes dans l'extrême précarité mais cette situation n'est pas irréversible, elle peut n'être qu'une étape dans le parcours de vie. D'ailleurs selon Julien DAMON, professeur associé à Sciences Po Paris, être SDF «*n'est pas une caractéristique propre à des individus mais plutôt une circonstance vécue, plus ou moins longtemps, par certaines personnes*»²⁹. Les facteurs qui conduisent à une situation d'errance sont multiples. Les ruptures institutionnelles avec la famille, l'école, ou encore des placements, des hospitalisations en service de psychiatrie, les périodes d'incarcération ou d'autres événements que vivent les personnes au cours de leur vie sont souvent à l'origine de la situation d'errance des jeunes adultes. Environ 50% des jeunes adultes ont des parents qui se sont séparés durant leur enfance ou leur adolescence. De même, selon les statistiques réalisées par le service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance, la moitié des jeunes se sont retrouvés en situation d'échec scolaire et n'ont pas de diplôme. Seuls 10% d'entre eux justifient du baccalauréat par exemple. Les difficultés scolaires se révèlent souvent à l'entrée dans l'adolescence et sont bien souvent le symptôme d'autres problématiques. De même, l'absence, l'indifférence ou le faible soutien de la famille constituent une source de déséquilibre et peuvent être des facteurs amenant les jeunes errants à partir à la découverte d'un ailleurs. Les ruptures successives peuvent induire des conditions de vie précaires. Les jeunes adultes en errance ont parfois peu de repères, ils n'ont pas appris à organiser et gérer leur vie, ils ne savent pas «*habiter*» et n'en ont pas forcément les moyens, ils plongent alors dans l'errance et dans la rue. «*Habiter*» du latin «*habere*», signifie «avoir», cela implique la notion de possession et de permanence. Le logement permet aux personnes d'avoir un lieu personnel et sécurisé. Pour Gaston BACHELARD, philosophe français, «*Avant d'être "jeté au monde" [...] l'homme est déposé dans le berceau de la maison*»³⁰. La maison, est symbole de sérénité, de douceur où l'homme apprend, grandit, devient autonome et se construit. C'est la conscience identitaire personnelle de l'individu qui le rend différent de tous les autres et qui lui permet de se reconnaître comme étant unique. Les jeunes adultes en errance ne sont pas un groupe social homogène. Le fait de ne pas avoir de "chez soi" est parfois le seul point commun entre ces personnes. Il y a ceux qui squattent les caves, les

²⁹ La question SDF » de J. Damon, collection Le Lien social, Presses universitaires de France, 2012.

³⁰ Gaston BACHELARD *La Poétique de l'espace*, PUF, coll. « Quadrige », 1989, p. 26

hangars, les «zonards» ou «travellers» qui présentent leur errance en mode de vie revendiquée. Cependant, ces jeunes ne connaissent pas les mêmes difficultés psychologiques et sociales que la majorité des jeunes qui subissent cette errance. Ces derniers se retrouvent à la rue pour différentes raisons mais dans la majorité des cas ils ont vécu une succession de ruptures. Les ruptures familiales ou l'absence de soutien de la part de la famille au moment de l'arrivée à l'âge adulte ou encore les ruptures avec leur partenaire sont des éléments qui bousculent l'équilibre de vie qui existait précédemment même si celui-ci était parfois fragile. Les jeunes adultes «(...) bien qu'ils ne soient pas les produits directs de la crise économique comme le sont les jeunes sans domicile fixe sédentarisés des grandes villes, ou comme l'étaient les hobos nord-américains de la crise économique des années trente, ils sont bien plus les produits et les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilités familiales, que les acteurs et les créateurs conscients et responsables d'un nouveau style de vie»³¹. De plus, les démarches administratives à réaliser pour obtenir les documents nécessaires pour entrer dans un logement, s'engager dans une formation ou trouver un emploi ne favorisent pas la stabilité sociale des jeunes adultes et peuvent causer de ce fait des basculements vers l'errance.

2. Des fragilités qui s'exacerbent

Les ruptures successives, qui ont construit l'histoire de l'individu et son identité peuvent engendrer une exclusion souvent due à une certaine fragilité. La grande exclusion, dont sont souvent victimes les jeunes adultes en errance peut être définie comme un syndrome clinique dans lequel les quatre fondamentaux qui structurent une personne ont disparu ou sont profondément atteints. L'image de son corps, la perception du temps et de l'espace ou encore l'accès à l'autre ont été abimés par la vie. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, philosophe allemand, parle de «*plasticité*», c'est-à-dire que les personnes qui sont en grande exclusion ont besoin de ressentir leur corps, de se le réapproprier car elles ont oublié ce qu'est la douleur, ce qu'est prendre soin de soi. C'est ainsi que «*la vie se sédimente à l'asphalte*»³², le rapport au corps des personnes vivant dans la rue devient informe et le corps perd les informations qui lui sont transmises. Djemila ZENEIDI-HENRY³³, géographe, parle d'«*oubli de soi*» et d'«*oubli de son corps*» pour expliquer le fait que le soin, en particulier, apparaisse secondaire au regard des personnes qui «*errent*». La problématique principale étant devenue

³¹ François CHOBEAUX, *Les Nomades du Vide*, Actes sud, 1996, p.23.

³² Sylvie ZUCCA, *Je vous salis ma rue*, 2007

³³ Djemila ZENEIDI-HENRY, *Les SDF et la ville*. 2002, *Géographie du savoir-survivre*, Paris, éditions Bréal,

le fait de pouvoir survivre à la rue, dans les squats... Cependant, au regard des comportements et raisonnements de certains errants, ils sont parfois définis comme étant dans «*l'auto-expulsion*»³⁴. Ainsi, il est important de ne pas considérer ces jeunes comme des victimes de l'exclusion mais comme «*des sujets qui sont les plus fragiles à la casse du lien social, car quelque chose de premier dans le rapport à l'autre n'a pas été mis en place*»³⁵. L'errance éloigne les individus de la norme car la norme semble trop éloignée de ces jeunes qui la vivent.

Les jeunes errants se méfient des travailleurs sociaux, bien plus encore que les errants vieillissants et un malaise est présent dans leur manière de créer du lien social. Un éducateur spécialisé de l'Equipe Mobile Sociale et de Santé (EMSS) explique que les jeunes errants «*rencontrent des difficultés à entrer en relation avec les travailleurs sociaux. Mais au-delà des travailleurs sociaux, ce qui leur est compliqué c'est la relation à l'adulte en général*»³⁶. Pourtant, les éléments abandonniques de leur histoire et le rejet de la société les amènent à chercher auprès d'autres personnes en errance ou à la rue une famille de substitution. En effet, la rue permet la mise en œuvre de certaines solidarités même si finalement le lien de la confiance entre les individus ne se crée pas toujours et qu'une méfiance est toujours présente. Une organisation se met en place permettant l'entraide et le soutien entre les membres du même groupe. Les sans-abri se sentent appartenir à un groupe, si fragile soit-il. Pour Mireille, SDF, «*la rue, ce n'est pas un choix. On s'habitue, on s'adapte pour tenir, pour ne pas mourir. Mais sans angéliser, il faut dire aussi qu'il existe une solidarité, une chaleur, une vie en communauté, parfois festive. Quand on retrouve un logement, l'isolement est là, le sentiment de solitude aussi*»³⁷. Néanmoins, vivre à la rue ou en communauté, c'est également ne pas avoir la liberté de trouver un refuge où l'on peut fixer une partie de son identité. Dans la rue, les personnes vivent parfois en groupe et sont obligées de cohabiter dans l'espace public. Cette cohabitation entraîne la confrontation des cultures, des modes de fonctionnement et est soumise aux difficultés qu'engendre la vie à la rue (vols, drogue, alcool).

³⁴ Olivier DOUVILLE, Les fonctions psychiques de l'errance, 2010/2 N°30, P.87.

³⁵ *Ibid*

³⁶ Entretien N°4 Educateur EMSS Annexe I-4

³⁷ Témoignage de Mireille, *Les SDF*, idées reçues, 2005.

B. Le quotidien des jeunes en errance

1. Des difficultés à «se poser»

Selon une enquête menée par l'Observatoire du SAMU social de Paris, ciblant la santé mentale des personnes sans résidence stable, 4 jeunes adultes sur 100 présentent un trouble psychiatrique sévère et un grand nombre d'entre eux n'a jamais eu recours aux soins. Le problème est que des difficultés psychologiques importantes et l'incapacité ou les difficultés à se protéger liées à une faible estime de soi, sont également des facteurs favorisant l'isolement et l'engrenage de la vie à la rue. Les difficultés et la précarité vécues par les jeunes de 18 à 25 ans entraînent une pauvreté. En effet les moyens et dispositifs à destination de cette tranche d'âge restent encore insuffisants et ne permettent pas d'enrayer ces situations d'extrême précarité. Les politiques sociales à destination des jeunes adultes de 18 à 25 ans étant peu nombreuses, elles ne pallient pas les difficultés rencontrées. L'absence de ressources représente un frein considérable à la réalisation de projets que souhaitent porter les individus. Il est tout de même important de noter que l'individu est l'élément central de la problématique vécue, *«[...] il faut insister sur un élément central, qui permet de ne pas plaquer trop rapidement des schémas explicatifs simplistes: parmi leur fratrie, ces jeunes sont les seuls à avoir pris le chemin de l'errance. On ne peut donc pas parler de déterminisme socioéconomique dans les origines de la dérive [...]»*³⁸. Ainsi, le vécu de chacun est différent et doit être analysé comme tel afin de ne pas généraliser les problématiques que rencontrent les jeunes adultes en errance.

L'errance est difficile à vivre au quotidien. Fatigués, les jeunes errants se stabilisent parfois un certain temps dans des lieux tels que les squats, l'appartement d'une connaissance, des habitats alternatifs... Ce lieu de passage n'est pas seulement un lieu où ils peuvent reprendre des forces, c'est également un lieu où ils peuvent rétablir un *«campement psychique et social»*³⁹. En effet, selon le Petit Robert, le premier synonyme du verbe «habiter» est le verbe «vivre». L'habitation quelle que soit sa forme serait donc un des facteurs permettant la vie. C'est un lieu protégé, privé où seules les personnes invitées peuvent avoir accès. Ce n'est pas comme dans la rue, où les vies sont exposées aux yeux de tous. Lorsque les personnes vivent dans la rue, elles tentent de recréer cette atmosphère existant dans un lieu personnel. Les individus tentent de construire ce lieu dans l'espace public. Cette vie, lisible par tous entraîne

³⁸ François CHOBEAUX, Intervenir auprès des jeunes en errance, La Découverte, 2009, p.17.

³⁹ Olivier DOUVILLE, Les fonctions psychiques de l'errance, 2010/2 N°30, P.86.

des manières d'agir et une gestion du quotidien tout à fait différente d'une vie dans un espace privé, où la personne évolue et se projette dans le temps. La vie privée et la vie publique ne font qu'un, pourtant les besoins des hommes restent les mêmes. Pour se protéger du regard d'autrui les jeunes font notamment des marquages symboliques de leur place grâce à des cartons, à des sacs ou à des bancs. Ils bricolent un lieu tel que les camions ou les campements qui leur sont personnels et où la vie peut être plus intime. C'est un refuge de la vie privée, de l'intimité, mais également de la projection qu'on y fait. Néanmoins, les jeunes errants ne se fixent que peu de temps dans un espace précis. Vivre dans un logement est parfois une de leurs aspirations. Mais finalement cette vie ramène une part de vide tant fuie par ces personnes. En effet, la vie dans la rue sur-occupe les errants *«Dans la rue il y a l'illusion du groupe et il y a le fait qu'il faut sans arrêt réagir pour vivre. On reste dans l'instant, dans l'immédiateté»*⁴⁰. Une place minimale est laissée à la projection dans l'avenir ou à la réflexion relative au parcours de vie vécu. Selon Serge ESCOTS⁴¹, anthropologue et thérapeute familial, *«on peut les voir en transit entre un festival musical et le squat, la gare et le centre d'hébergement accompagnés de leurs chiens et lestés de paquetages plus ou moins envahissants»*. La ville est une sorte d'escale avant de reprendre la route vers de nouveaux horizons plus ou moins éloignés.

2. L'errance, un «choix-subi»

On les aperçoit souvent déambuler dans les centres villes, accompagnés de leur chien. Les professionnels du service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance observent que plus le jeune s'inscrit dans une errance visible, plus il sera accompagné de chiens⁴². Souvent le chien apparaît comme une protection face aux violences qu'il rencontre dans la rue. Il est également source d'affection et de tendresse pour des personnes qui sont la plupart isolées, en rupture sociale et/ou familiale. Cependant, cet animal est un *«frein supplémentaire»* pour accéder à des hébergements d'urgence sécurisés car il n'est pas toujours accepté. En ce sens, l'animal domestique peut devenir une source aggravante de marginalisation. Mais malgré cela, le chien reste un point d'ancrage pour les jeunes errants. Ce chien montre sans doute que bien qu'en dehors de tout jeu social, il est en capacité de créer un lien social et de prendre soin d'un animal. Lorsque je me suis rendue dans ce service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance, j'ai remarqué qu'il y avait un coin

⁴⁰ Entretien N° 3 François CHOBEAUX Annexe I-3

⁴¹ Serge ESCOTS (dir.). Travail de rue et personnes à la marge. Les rencontres des «acteurs» de la rue, Ramonville-St-Agne :Erès, 2005,p.52

⁴² Entretien N°1 ASS service spécialisé Annexe I-1

de la salle d'attente réservé aux chiens. On pouvait voir une coupelle remplie d'eau par exemple. Je m'interrogeais quant à la pertinence de cet espace dédié. L'assistante de service social m'a alors expliqué que tenir compte du chien, c'est les prendre en considération eux. Les jeunes en errance ont une relation privilégiée à l'animal. Il représente «l'ami fidèle» du jeune, c'est un repère et un soutien. De plus, une vie normée fait appel à une organisation précise et à des rythmes que l'arrivée à la rue vient mettre à mal. Pourtant, le chien, demandant une attention particulière de son maître, lui permet un peu de recréer cela.

De nombreux jeunes adultes refusent cette vie normée qui englobe des contraintes et un cadre. Ils revendiquent un besoin de liberté, une vie différente de ce qu'ils ont connu jusqu'ici. Ce refus associé aux problématiques que rencontrent les jeunes adultes peut être source d'**exclusion**. Etymologiquement, exclusion vient du latin «*excludere*» qui signifie enfermer dehors. Le dictionnaire définit l'exclusion en ces termes: «*situation de personnes mises à l'écart, qui ne bénéficient pas des avantages minimaux attachés à un type de société*». La notion d'exclusion sociale s'est développée au début des années 1990 dans un contexte de profondes mutations socio-économiques qui engendraient pour de nombreux individus un affaiblissement, voire une rupture, des liens sociaux. L'exclusion est donc un processus de marginalisation, plus qu'une réalité figée, par lequel un individu ou un groupe est rejeté hors d'un ensemble social donné et ne peut plus participer à son fonctionnement collectif. L'exclusion se traduit souvent par des ruptures successives plus ou moins brutales avec les réseaux sociaux, avec l'environnement, avec la vie sociale en général. Elle se construit par des ruptures successives mais elle est rarement totale. Elle désigne d'une part, l'incapacité de la société à assurer la cohésion sociale, ce qui selon Emile DURKHEIM, sociologue français, vise à intégrer l'ensemble de la population qui la compose et d'autre part, implique le fait que certaines personnes plus fragilisées que d'autres sont plus vulnérables face à la question de l'exclusion. Pour la majorité des jeunes adultes, l'errance n'est pas choisie mais elle est subie, même si celle-ci émane d'un besoin d'éloignement, de découverte, de liberté... Chacun a une histoire de vie singulière. Souvent complexe, celle-ci est à l'image des souffrances vécues, de la violence rencontrée et des ruptures successives qu'ils connaissent. Ainsi se crée un parcours de **désaffiliation**. Robert CASTEL, sociologue français, fonde ce concept à partir de «*zones de cohésion sociale*» qui reposent sur l'association d'un emploi et d'un réseau relationnel stable. Les fêlures au sein de ces zones conduiraient à une fragilité progressive pour déboucher sur une situation de désaffiliation. Il y a désaffiliation sociale par cheminement progressif de la situation d'intégration à l'exclusion. Tout ceci peut entraîner un

bouleversement identitaire. Sur le plan sociologique, l'identité d'un individu ou d'un groupe est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des représentations qui font que cet individu ou ce groupe se perçoit en tant qu'entité spécifique et qu'il est perçu comme tel par les autres. L'identité est donc à la fois une identité «pour soi» et une identité «pour autrui». L'individu se construit à travers le regard d'autrui, pour être quelqu'un et donc se sentir être.

C. La carrière de l'errance et les conséquences de celle-ci

1. Des phases inhérentes à la carrière de l'errance

L'errance est un processus. Selon François CHOBEAUX, il existe différentes phases dans la «carrière» de l'errance. Tout d'abord, un mal-être psychique amène l'individu à avoir des conduites à risque, à faire des expériences pour connaître ses limites puis amorcer un décrochage social. Le mal-être grandit et des difficultés avec l'entourage et au niveau scolaire amènent au décrochage social engagé précédemment ainsi qu'à une fuite de soi et des autres. Arrive la découverte de l'errance, de la liberté qu'elle procure et l'idée que tout devient alors possible. L'errance et la rue s'apparenteraient à un espace inscrit hors de la société, et hors des normes auxquelles doivent répondre les personnes. A ce moment-là, *«Les jeunes errants développent un discours de rupture et une argumentation tendant à montrer qu'ils ont tout à fait volontairement choisi ce style de vie, et que si celle-ci est parfois pénible, ces difficultés temporaires correspondent à leurs choix»*⁴³. L'expérience de l'errance ne donnant pas les résultats attendus, ne soignant pas la souffrance vécue, les jeunes prennent progressivement conscience que l'errance qu'ils disaient «choisie» est en réalité «subie». Les jeunes en errance sont confrontés quotidiennement aux dangers de la clochardisation, de la délinquance et des drogues. Pourtant, ils rejettent l'image de clochard: *«les uns et les autres redoutent d'être qualifiés de SDF parce que c'est quelque part le clochard qu'on nommait dans les années 70»*⁴⁴. Ceci explique notamment les raisons pour lesquelles ces jeunes refusent de se rendre dans certaines structures et préfèrent vivre dans des squats, dans des camions ou dans des tentes.

2. Les conséquences sanitaires de l'errance

La vie en errance peut être induite par un mal-être psychique dû à un parcours de vie complexe cependant, elle mène également à des problèmes de santé physique et/ou

⁴³ François CHOBEAUX, Les nomades du vide, Paris, Editions La Découverte, 2004, p.86.

⁴⁴ *Ibid*

psychologique voire parfois même psychiatrique. La souffrance profonde des individus, qui se dévaluent en permanence, se traduit parfois par des conduites déviantes qui défient à la fois l'entourage, les normes sociales et qui peuvent être apportées en réponse à ce «vide». Les jeunes en errance cherchent du plaisir, des substituts de liens sociaux ou encore un certain apaisement. C'est ainsi que l'addiction à l'alcool, à la drogue ou encore aux médicaments peut être une manifestation des souffrances qu'engendrent la vie en errance et le regard d'autrui, dans le but d'accéder au bien-être. Cependant, cette dernière phase n'est pas la seule possible. Certains, continuent de revendiquer ce mode de vie et s'en accommodent. Appartenant à un groupe et créant des repères qui leur permettent de continuer à vivre à la rue. D'après la psychologue d'un CSAPA: *«La rue est un déstructurant qui entraîne une perte de repères importante et de manière très rapide, malgré la fuite dans l'errance, cette situation fait émerger des traumatismes profonds et déstructurants»*⁴⁵. La souffrance profonde de ces personnes se traduit parfois par des conduites déviantes qui défient à la fois l'entourage, les normes sociales et qui peuvent être amenées en réponse à ce «vide». L'individu cherche des substituts pour pallier la souffrance. En entrant dans la consommation de produits psychoactifs, les jeunes tentent d'apaiser leurs difficultés. Selon la psychologue d'un CSAPA, le consommateur cherche dans un premier temps à *«ressentir l'ivresse et rechercher un plaisir immédiat puis il cherche à anesthésier ses perceptions de la réalité, son mal-être, ses sens...»*⁴⁶. Les différents professionnels qui rencontrent les jeunes errants s'accordent à dire que *«les produits aident à oublier, à survivre. La «défonce» c'est quand ça va vraiment très mal»*⁴⁷. C'est une pratique courante de la rue. Les jeunes errants ont des pratiques de consommations diverses mais sont principalement des poly-usagers. Une minorité se limite quant à elle au trio alcool-tabac-cannabis. L'image emblématique du toxicomane selon eux est celle de l'héroïnomane qui s'injecte le produit. L'injection reste pour bon nombre d'entre eux, une barrière dont le franchissement marque indéniablement le changement de statut et l'entrée dans la toxicomanie. Depuis les années 1990, une évolution de la prise de produits psychoactifs est observée par François CHOBEAUX, *«il y a 20 ans il fallait 3-4 ans pour que ça passe doucement de alcool/shit à des défonces plus dures. Aujourd'hui ça y passe très vite. C'est aussi lié à l'arrivée des drogues chimiques et du subutex»*.⁴⁸ L'accès à ces drogues vient accélérer l'entrée dans la toxicomanie de ces jeunes errants et est source de destruction importante. La question de la santé est à prendre en

⁴⁵ Entretien N°7 psychologue CSAPA Annexe I-7

⁴⁶ *Ibid*

⁴⁷ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

⁴⁸ *Ibid*

considération car de nombreux jeunes rencontrent des problèmes de santé liés notamment à la précarité de leur vie sociale et à la fréquente consommation d'alcool ou de drogue. Selon le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), les jeunes errants représentent une population fortement marquée au plan sanitaire par des pathologies liées à la précarité, à la violence, aux drogues, à la rue. Ainsi, ils peuvent avoir des problèmes dermatologiques, parasitoses, plaies, petite traumatologie, problèmes dentaires, gynécologiques, infectieux, intoxications aiguës... De plus, certains présentent des symptômes psychiatriques tels que l'anxiété, l'insomnie, la dépression. Des troubles du comportement ou des pathologies plus lourdes notamment des troubles de la personnalité sont également des problématiques vécues par ces jeunes. Celles-ci sont souvent liées au parcours personnel des individus. L'assistant de service social d'un CSAPA explique que *«les consommations de produits psycho actifs peuvent faire basculer ces jeunes dans la maladie et inversement. Elles entraînent aussi des comportements violents ou inattendus. Et puis il y a la honte concernant les actes posés et on voit apparaître chez certains un enfermement sur soi, un isolement et un recul par rapport à la prise en charge engendrés par ce sentiment de honte»*⁴⁹. Ces éléments viennent accentuer le sentiment de solitude et l'isolement que vivent les jeunes. En effet, la vie en errance bouleverse rapidement l'être. Les troubles qu'elle peut induire sont persistants. Ils peuvent avoir des conséquences diverses et conduire à un grand isolement affectif et social associé à une perte de repères. C'est parfois une douleur morale, refoulée, inconsciente qui amène l'individu à perdre tous ses espoirs et à avoir une vision négative de l'avenir, de lui-même et du monde. Cet isolement peut entraîner un sentiment de «vide». Pourtant, même s'ils témoignent peu d'intérêt pour leur santé personnelle, cela ne signifie en aucun cas qu'ils manquent d'informations sur le sujet. Ils ont des savoirs et des connaissances importants en termes de réductions de risques liés notamment à l'usage de drogues. Cette acquisition s'est faite par leurs fréquentations des lieux d'accompagnement spécialisés tels que les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) ou les associations où ils peuvent venir se poser. De même, lors d'une étude réalisée à Bordeaux⁵⁰, les professionnels notent que les rares demandes formulées auprès de professionnels concernent leurs problèmes d'alcool et de drogues tels que *«les demandes de matériels stériles, de médicaments de substitution, d'aide au sevrage... ou des demandes hygiéno-sanitaires de base»*.⁵¹

⁴⁹ Entretien N°5 ASS CSAPA Annexe I-5

⁵⁰ Etude sur les usagers d'ecstasy en Gironde, *Observatoire français des drogues et des toxicomanies*, 1998

⁵¹ http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Actes_journee_Errance_Gironde_juin_07.pdf

3. Des repères bouleversés

Au-delà des problématiques sanitaires, la vie à la rue amène les individus à construire de nouveaux repères s'appuyant sur une vie marginale. Ils viennent remplacer les repères «classiques», ainsi on évoque une distorsion des repères tels que l'espace, la mémoire, le corps, le temps. La notion de temps est bouleversée par le passage à la rue et le manque de repères qui en découle. Sylvie ZUCCA, psychiatre, psychanalyste en santé mentale et exclusion sociale, qui observe que *«toute personne qui vit à la rue depuis un certain temps voit se modifier son rapport au temps, à l'espace, à son corps et aux autres»*⁵². En effet, se rendre à des rendez-vous de manière régulière, à l'heure convenue ou le jour prévu peut paraître compliqué dans la mesure où les jeunes adultes vivent dans l'immédiateté. Pour les professionnels du service spécialisé accompagnant les jeunes en errance, *«leur rapport au temps est différent. Leurs préoccupations principales étant de trouver un hébergement, un lieu pour se poser»*⁵³. Pour les personnes vivant à la rue, *«le temps devient un présent répétitif (passé et avenir bannis) au profit du: où dormir ce soir?»*⁵⁴. En ce sens, la santé, la recherche d'emploi ou encore l'implication dans une formation n'apparaissent pas comme une priorité; ces démarches sont alors mises au second plan.

Les parcours de vie singuliers, constitués de ruptures sur divers plans, fragilisent et atteignent les jeunes en errance dans leur identité propre. Ils sont confrontés à une exclusion sociale et à la désaffiliation. La vie en errance a de nombreuses conséquences, tant sociales, psychologiques que sanitaires. Peu à peu, cette vie entraîne une perte des repères fondamentaux et éloigne l'individu de la norme sociale. Toutefois, malgré la fragilisation ou la perte de ses liens sociaux, le jeune reste acteur de ses choix, il est doté de son libre arbitre et a des capacités d'adaptation importantes qui lui permettent de s'approprier la rue. L'errance est un processus complexe, à travers cette expérience, les jeunes sont à la recherche de leur identité. Ils se cherchent, se fuient, s'égarer dans cette période. L'entrée dans l'âge adulte amène également des bouleversements dans la vie des individus, d'autant plus importants lorsqu'il a peu ou pas de soutien familial. Ce passage à l'âge adulte fait l'objet de représentations et est balisé par des normes et des principes notamment l'acquisition de l'autonomie. Cependant, cela ne se fait de manière linéaire.

⁵² Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, « Face à la crise : une obligation de résultat », 2005.

⁵³ 11ème rapport du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées.

⁵⁴ *Ibid.*

A. Les attentes de la société vis-à-vis de l'adulte

1. L'âge adulte: un rôle social à tenir

L'adulte, dans notre société, doit remplir un rôle social. Ce rôle, qu'il se voit attribué, détermine son statut d'adulte. Pour exister dans notre société, au regard de ceux qui la composent, l'adulte doit avoir des fonctions sociales. De nos jours, on remarque un «*allongement de la jeunesse*»⁵⁵. Ceci étant dû à un prolongement des études et à un accès à l'emploi plus tardif. Aujourd'hui, seule la moitié des jeunes de moins de 30 ans qui travaillent sont en CDI. Les moins de 25 ans et les moins diplômés sont plus touchés par l'emploi précaire ou partiel⁵⁶. Dans les sociétés contemporaines, le statut d'adulte s'acquiert par l'indépendance économique par rapport à la famille d'origine et la formation d'une famille dite de procréation. Cinq seuils sont généralement retenus pour décrire l'entrée dans l'âge adulte: «*la fin de la scolarité, l'insertion sur le marché du travail, le départ du domicile parental, le mariage et le premier enfant* (Modell et al., 1976) »⁵⁷. Ce modèle linéaire d'accès au statut d'adulte a laissé place à un processus plus complexe. Ainsi, les modes d'accès à ce statut ne dépendent pas uniquement d'être majeur au regard de la loi. Le passage à l'âge adulte est une période de transformations, le passage de la dépendance à l'autonomie, une phase importante de construction de l'individu. Pour des jeunes confrontés à la précarité matérielle, relationnelle, à l'instabilité psychologique, cette période d'incertitude va se révéler difficile voire douloureuse.

2. Des critères qui amènent à penser l'adulte

Il y a différents critères qui nous amènent à penser l'adulte. Il se définit tout d'abord par son expérience qui l'amène à développer sa capacité d'adaptation et de projection dans l'avenir. L'histoire personnelle et les connaissances acquises au fil du temps sont de précieux atouts qui permettent d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité. Les jeunes adultes en errance n'envisagent pas tous l'avenir avec sérénité et une projection vers l'avenir n'est pas toujours chose aisée mais leur capacité d'adaptation est forte. De plus, la solidarité qui existe dans la rue peut permettre à chacun de suivre son chemin avec plus ou moins d'embûches. L'expérience qu'ils acquièrent est une force qui leur permet de survivre, d'évoluer et d'avancer. Selon Hans-Georg GADAMER, philosophe allemand, «*l'homme d'expérience*

⁵⁵ Olivier GALLAND, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, A. Colin, 4ème édition, 2007

⁵⁶ [6ème rapport annuel de l'Oned](#), juillet 2011

⁵⁷ Laurent LESNARD, sociologue, Anne-Sophie COUSTEAUX, sociologue, Flora CHANVRIL, statisticienne, Viviane Le HAY, sociologue. Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et États-providence, p.1

n'est celui qu'il est devenu tel grâce à des expériences mais celui qui est ouvert à des expériences». L'expérience nourrit l'être adulte et l'enrichit. Elle lui permet de prendre du recul et d'appréhender les événements différemment mais surtout de pouvoir s'y adapter. L'idée d'être adulte se traduit pour certains par la formule «devenir ce que l'on est». Il y a là une forme d'obligation à devenir quelqu'un de singulier, un être unique, épanoui et serein vis-à-vis de lui-même et de son devenir. L'adulte a toujours été défini comme étant un être accompli, cependant cette idée reste à nuancer au regard du changement social. En effet, les termes mêmes de SDF ou d'errants mettent à mal l'identité de la personne et sa singularité.

Le fait d'être adulte dans la société française s'apparente aujourd'hui encore à la notion de responsabilité. En effet, l'être adulte a des responsabilités envers lui-même ainsi qu'envers autrui. L'adulte est responsable de ses actes devant la loi, il doit répondre de ses actes, de leurs conséquences notamment, mais pas seulement. Pour Emmanuel LEVINAS, philosophe français l'adulte doit se sentir des devoirs et des obligations envers autrui. Ce sens du devoir lui permet de grandir un peu plus encore et de se sentir reconnu. L'adulte vise à être lui-même, il est animé par ce désir d'authenticité pour être un être unique. Il a besoin de se sentir différent pour exister, pour se sentir reconnu pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait. Jean Paul SARTRE, philosophe, oppose la notion d'authenticité à celle de la mauvaise foi, «*Aussi la mauvaise foi est-elle pour toute conscience un risque permanent*». Selon Martin HEIDEGGER, philosophe allemand, «*le soi de la banalité quotidienne, c'est le On se constituant dans et par les interpénétrations qui ont cours publiquement*». Il sous-entend là, tout comme SARTRE, que nous devons être ce que l'on est et que nous devons être vrais envers nous-même avant de l'être envers autrui. Cependant, les jeunes adultes subissant l'errance ne sont pas nécessairement en adéquation avec l'être qu'ils sont à cet instant précis. Les travailleurs sociaux, les psychologues et les médecins peuvent être des interlocuteurs, réceptifs à ce décalage vécu, subi, ressenti ou non accepté. Cette souffrance profonde est difficile à évacuer du fait du non accès à un logement, lieu de sérénité et de confort, caché du reste du monde. Mais au-delà de l'accès au logement, se pose la question de l'accès à un statut d'adulte et à la reconnaissance d'une place au sein de la société.

B. Le passage à l'âge adulte, une construction identitaire en mouvement

1. La jeunesse : entre adolescence et âge adulte

L'accès à l'âge adulte n'étant pas linéaire, il semble donc plus juste de parler de «jeunesse» pour qualifier la période qui se situe entre l'adolescence et l'âge adulte. La jeunesse «*contient*

deux notions, celle de l'âge de la vie et celle d'une classe d'âge. L'adolescence est considérée comme la première partie de la jeunesse, suivie de l'âge adulte. Du fait des transformations physiologiques, cet âge est le plus important du point de vue de l'insertion sociale»⁵⁸. La jeunesse est décrite par les sociologues comme étant une période de transition durant laquelle la définition sociale de la personne est en suspens. Il s'agit d'une phase d'apprentissage de la société, c'est le temps de la construction de l'identité sociale. Selon Olivier GALLAND, sociologue et Directeur de Recherche au CNRS, «L'être humain est en effet soumis inéluctablement à un processus d'apprentissage qui le mène de l'enfance à l'âge adulte»⁵⁹. Il définit la jeunesse comme «une période de transition durant laquelle s'ajustent par approximations successives ambitions sociales, positions professionnelles». Ainsi, la jeunesse est synonyme de changement de statut, de transition et de passage. Les années 1970 ont introduit un changement dans le concept de jeunesse puisque «celle-ci n'est plus considérée comme une catégorie mais comme un processus, il s'agit d'une étape de transition et d'adaptation progressive»⁶⁰. La jeunesse est définie comme un passage, une transition qui peut se traduire par une autonomie qui doit s'acquérir pour ensuite pouvoir entrer dans l'âge adulte.

De plus, la jeunesse peut être définie comme étant «un processus de socialisation»⁶¹ et de «maturation psychologique». Il s'agit d'une phase d'apprentissages, de tentatives, d'essais, d'erreurs et de découvertes. C'est le moment de la construction de son identité sociale. Selon Olivier GALLAND, «c'est le passage durant lequel vont se construire presque définitivement alors qu'elles sont encore en pointillés, les coordonnées sociales de l'individu». Etre jeune, «c'est être encore en instance d'insertion sociale». Ainsi la jeunesse devient «un processus de socialisation» et de «maturation psychologique». L'allongement de cette période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte a fait naître de nouveaux concepts tels que celui «d'adulthood» qui témoignent de la difficulté pour les jeunes à s'identifier personnellement et définitivement à une catégorie aux contours flous, imprécise et parfois même inadaptée aux préoccupations qu'ils peuvent avoir. Cette idée est d'autant plus vraie pour les jeunes en errance. Certains auteurs tels que Olivier GALLAND, François DUBET, sociologue français et directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et David LE

⁵⁸ Brigitte BOUQUET et collaborateurs. Dictionnaire Critique de l'Action Sociale. Paris: Bayard, 1995, 3^{ème} édition.

⁵⁹ Olivier GALLAND. Sociologie de la jeunesse. Paris: Armand COLIN, mai 2009, p.99.

⁶⁰ Catherine DUMONT. 25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan? Paris : 22 octobre 2008, p.9

⁶¹ Olivier GALLAND. Sociologie de la jeunesse. Paris: Armand COLIN, mai 2009, p.58.

BRETON, anthropologue et sociologue français,⁶² définissent ce phénomène comme étant un «*brouillage de passage*». Cette expression illustre le fait que l'accession à l'âge adulte est influencée par des transformations à la fois sociales et économiques et qu'elle peut donc être complexe à acquérir. Ces transformations ont un impact direct sur l'ensemble du processus d'entrée dans la vie active. Elle introduit ainsi une dimension temporelle car la jeunesse est un passage, plus ou moins long et plus ou moins direct, entre une dépendance familiale et une autonomie morale et citoyenne. Aussi, «*certain revendent leur statut d'adulte pour appuyer leurs demandes et leurs réclamations et montrer leur autonomie, mais le jour d'après, ils peuvent avoir besoin qu'on soit là à nouveau pour les écouter. Ils sont dans cette ambivalence entre l'adolescent dans sa toute-puissance et le jeune adulte en manque de repères.*»⁶³

3. L'émergence de questionnements et de souffrances

Les parcours de vie des jeunes en errance sont souvent marqués par des ruptures, des violences, une perte de confiance en l'autre et particulièrement envers les professionnels ce qui les conduit souvent à une perte d'estime d'eux-mêmes et fragilise leur équilibre psychologique. Ces situations antérieures sont ainsi génératrices de souffrance; cette souffrance est alors accentuée par leur situation actuelle, marquée par une grande précarité. En effet, l'accès à l'âge adulte est un bouleversement pour les jeunes en errance. Après plusieurs mois voire plusieurs années d'errance, «*se posent des questions de couple, d'avoir des enfants... Il y a des premiers bilans de vie aussi « qu'est-ce que j'ai fait, où est ce que j'en suis ? ».* Et là, ça secoue, avec des bilans très pessimistes de qui ils sont aujourd'hui»⁶⁴. Car entrer dans l'âge adulte c'est également le fait de s'insérer dans la société, y trouver une place et se sentir y appartenir. Les histoires douloureuses des jeunes en errance les amènent parfois à se construire une identité en opposition avec ce qu'ils ont connu jusqu'à présent. Ils sont souvent en opposition avec la société, ce qu'elle véhicule et «*l'entrée dans l'âge adulte c'est avoir accès à des vies normées qu'ils ne réussissent pas à assumer*»⁶⁵. Ces constats font émerger des souffrances profondes chez les jeunes en errance. Jean FURTOS, psychiatre, spécialiste de la souffrance psycho-sociale, parle de la souffrance psychique qui peut se

⁶² Olivier GALLAND, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. 1992, Volume 33, p. 475-478

⁶³ Entretien N°1 ASS service spécialisé Annexe I-1

⁶⁴ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

⁶⁵ *Ibid*

définir par le «*sentiment de ne pas exister*»⁶⁶. La honte, le sentiment de mal-être, le désinvestissement de la relation à l'autre témoigneraient de cette souffrance. Ces faits forment ce que Jean MAISONDIEU, psychiatre, appelle «*le syndrome d'exclusion*»⁶⁷. Ce dernier emploie plus précisément les termes de «honte», de «désespérance» et d'«inhibition affectivo-cognitive» pour définir ce mal-être. Ce sentiment de honte peut conduire les individus à adopter des stratégies d'isolement et de fuite.

Les images véhiculées sur les « jeunes » font souvent l'objet de représentations et d'un regard négatif de la part de la société. Souvent associées à la violence et à la délinquance elles viennent renforcer le sentiment de rejet et les phénomènes de marginalisation déjà émergents. Pourtant, l'image que les individus peuvent avoir d'eux-mêmes dépend du regard, du jugement et des comportements d'autrui à leur égard. Parfois peu valorisés durant la première partie de leur vie, les jeunes en errance ont une image dégradée de leur propre personne. Ainsi, selon Axel HONNETH, philosophe et sociologue allemand, «*sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie*»⁶⁸. Concernant les situations de grande précarité, l'absence de reconnaissance et la reconnaissance dépréciative telle que le mépris peuvent provoquer une fragilisation du «*rapport positif à soi*» et peuvent aussi induire un «*rapport négatif à soi*» se concrétisant par une dévalorisation et une mauvaise image de soi.

C. L'autonomie : une acquisition

1. L'autonomie : une notion non linéaire

Le fait d'entrer dans l'âge adulte présuppose d'être autonome. Littéralement, d'après l'étymologie grecque, une règle ou une loi (*nomos*) qui provient de soi (*auto-*). Dans l'usage courant, l'autonomie désigne une sorte de liberté d'action. C'est le fait de pouvoir être maître de sa vie en fonction de ses désirs et de sa volonté propre. C'est également le fait de pouvoir être en capacité de faire face aux événements de la vie et de s'y adapter. Cette notion d'autonomie a principalement été étudiée et définie par Emmanuel KANT, philosophe allemand. Selon lui, l'autonomie consiste à vouloir la loi et à s'y soumettre, parce que les conduites qu'elle prescrit sont reconnues par le sujet comme justes et rationnelles. Durant le siècle des Lumières, un bouleversement apparaît et amène l'homme à se penser par rapport à sa réflexion sur sa liberté d'agir. Au fil de siècles, se construit la supériorité du «moi»,

⁶⁶ Jean FURTOS, Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale, Souffrance et Société, Mental'idées n°11, 09/2007

⁶⁷ Jean MAISONDIEU, La fabrique des exclus, Bayard Editions, 1997, p 85-92.

⁶⁸ Alex HONNETH, le philosophe social, Philosophie magazine N°5, 7 décembre 2006

amenant ici l'idée que l'autonomie ne serait rendue possible que si l'individu est en capacité de réfléchir vis-à-vis de lui-même. Cette notion reste complexe à définir car elle n'est pas binaire dans le sens où soit on est autonome, soit on ne l'est pas. Selon le dictionnaire critique de l'action sociale *«en dehors du champ politique, la notion d'autonomie [est] souvent considérée comme n'ayant pas de réel contenu conceptuel»*⁶⁹. Elle est également définie dans un sens courant par le dictionnaire comme étant synonyme *«d'indépendance»*. Ce qui renvoie à la liberté, à l'indépendance matérielle et intellectuelle. L'autonomie est également *«la possibilité de décider, pour [...] un individu, sans en référer à un pouvoir central, à une hiérarchie, une autorité»*⁷⁰. Dans le travail social, l'autonomie renvoie à l'individu ainsi qu'à ses compétences et au fonctionnement de la vie sociale. La conquête de l'autonomie *«restaure la personne comme acteur de sa propre vie, de façon très concrète, responsable»*⁷¹. Selon l'assistante de service social du service spécialisé, *«l'acquisition de l'autonomie passe par des phases, des étapes qui sont différentes en fonctions des individus mais il faut rester modeste, accompagner les jeunes en errance vers l'autonomie ne se fait pas en un jour... »*⁷²

2. L'autonomie, entre relation à soi et relation aux autres

Le psychologue Abraham MASLOW⁷³, après avoir mené une étude sur le comportement humain de 1939 à 1943, a défini une hiérarchisation des besoins humains. Il distingue cinq grandes catégories de besoins et considère que l'individu passe à un besoin d'ordre supérieur quand le besoin de niveau immédiatement inférieur est satisfait. Les premiers besoins à assouvir sont les besoins physiologiques, directement liés à la survie des individus ou de l'espèce. Il y a ensuite le besoin de sécurité qui consiste à se protéger contre les différents dangers qui menacent l'individu. Il s'agit d'un besoin de conservation d'un existant, d'un acquis. Il s'inscrit dans une dimension temporelle. Le logement fait notamment partie de ce besoin-là. En ce sens, lors des entretiens que j'ai réalisés, les professionnels m'ont précisé que la première demande explicite que peuvent formuler les jeunes adultes errants concerne l'accès au logement. Ensuite, le besoin d'appartenance révèle la dimension sociale de l'individu qui a besoin de se sentir accepté par les groupes dans lesquels il vit (famille, travail, association, ...). L'individu se définissant par rapport à ses relations, il souhaite être reconnu

⁶⁹ Jean-Yves BARREYRE, Brigitte BOUQUET (dir.), Nouveau Dictionnaire critique de l'action sociale, Paris, Bayard, 2006.

⁷⁰ Le Petit Larousse illustrée, 2001.

⁷¹ Elodie ALBEROLA, Patrick DUBECHOT, La notion d'autonomie dans le travail social, ERES|Vie sociale, 2012, P. 146.

⁷² Entretien N°1 ASS service spécialisé Annexe I-1

en tant qu'entité propre au sein des groupes auxquels il appartient, ce que le psychologue définit comme étant le besoin d'estime. Enfin, le besoin de s'accomplir est selon Abraham MASLOW le sommet des aspirations humaines. Il vise à sortir d'une condition purement matérielle pour atteindre l'épanouissement. Nous le considérons comme antagoniste aux besoins physiologiques. Selon Abraham MASLOW, l'homme a toujours eu besoin de s'abriter, de se protéger et de s'approprier des espaces afin de pouvoir aller vers le haut de la pyramide. Selon certains auteurs, *«l'autonomie a été pensée comme le sommet de l'accomplissement humain, la source de la dignité humaine, la marque de la maturité morale»*⁷⁴. L'autonomie pourrait donc être assimilée à un accomplissement de soi, ainsi les personnes les plus fragiles sont mises à l'écart et dévalorisées dans leur capacité et dans leur singularité. Au regard de leur parcours de vie, des difficultés psychologiques qu'ils connaissent, les jeunes errants sont dans une incapacité à se protéger liée à une *«faible estime de soi»*, elle-même *«issue des failles et des manques dans la construction de leur personnalité»*⁷⁵. Sans une reconnaissance par autrui, le jeune errant ne peut se penser en sujet de sa propre vie. *«C'est parce qu'un sujet est reconnu comme un sujet universel, porteur de droits et de devoirs, qu'il peut comprendre ses actes comme une manifestation de son autonomie. La reconnaissance juridique se montre indispensable à l'acquisition du respect de soi»*⁷⁶. La reconnaissance aurait donc plusieurs visées, elle permettrait l'acquisition de la confiance en soi, le respect de soi et l'estime de soi. Elle amènerait l'individu à se sentir un être singulier ayant les capacités d'être acteur de sa propre existence.

3. Des représentations à faire évoluer concernant cette notion

Cette notion fait l'objet de nombreuses représentations de la part des professionnels de l'action sociale mais également des personnes accompagnées. Selon une recherche conduite par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC), les travailleurs sociaux interrogés différencient le concept d'autonomie de celui d'autonomie sociale. L'autonomie renvoie directement à la capacité de l'individu à faire des choix alors que l'autonomie sociale correspond aux divers domaines de la vie quotidienne (logement,

⁷⁴ / Guillaume NEMER, hors-série le sociographe, Les paradoxes de l'autonomie, Brice GRONDIN et Isabelle PICHON, l'autonomie et ses paradoxes intrinsèques, 2013. P.124

⁷⁵ Entretien N°7 psychologue d'un CSAPA Annexe I-7

⁷⁶ Philosophie magazine N°6, 2006, philosophie d'Alex HONNETH

santé, travail...). Ainsi l'un ne va pas sans l'autre. *«L'autonomie sociale c'est par rapport à la société. L'autonomie tout court c'est par rapport à soi-même en tant que personne»*⁷⁷.

Cependant le fait d'être autonome ne dépend pas seulement de la volonté de la personne. En effet, les individus peuvent voir leur autonomie se restreindre avec le basculement dans la rue. La perte d'autonomie peut notamment être due au fait de ne plus avoir de travail, de ne pas pouvoir en trouver un ou de ne plus être en capacité de le conserver. Les jeunes errants souvent sans emploi peuvent alors se retrouver dépendants financièrement d'autres personnes. Le fait même de ne pas avoir son propre toit amène les personnes à s'adapter et à demander l'aide de connaissances qui ont parfois également connues des périodes de «galères». Ils se retrouvent plusieurs à vivre dans de petits appartements, parfois insalubres. Cette cohabitation liée à la solidarité ne permet pas aux individus hébergés ponctuellement de pouvoir être en totale autonomie vis-à-vis de leur hébergeur. Néanmoins, selon L'éducateur spécialisé de l'EMSS, *«se débrouiller dans la rue pour survivre et vivre demande une forte compétence d'adaptation et c'est aussi ça être autonome »*⁷⁸ Mais la liberté recherchée au départ, s'effrite petit à petit et la projection vers l'avenir se fait sur de courtes périodes.

Depuis une quarantaine d'années, suite aux nombreux mouvements sociaux de mai 68 la notion d'autonomie a évolué. En effet, l'autonomie individuelle de cette époque était une autonomie à conquérir. Aujourd'hui, le souci de pouvoir affirmer ses choix et d'agir pour soi est toujours présent. Cependant, le philosophe Vincent DESCOMBES a montré que l'affirmation de notre autonomie n'est pas en contradiction avec le fait d'obéir à des règles sociales. Pour lui, *«être autonome, ce n'est pas s'inventer, mais être capable de se diriger seul. Autrement dit, on ne peut être autonome qu'en appliquant des règles que l'on a apprises. L'origine de ces règles ne se trouve donc pas au fond de nous, mais dans le contexte social où nous existons»*. Cependant le fait de penser les individus comme autonomes ne met pas de côté le fait qu'ils sont aussi dépendants; la dépendance est un fait social relationnel, elle est constitutive de la vie en société. *«Nous sommes un morceau parce que nous ne sommes pas la totalité»*⁷⁹. En effet chaque individu a besoin d'autrui, qui s'impose à lui de façon transparente et à travers une multiplicité d'expériences pour se construire. L'autonomie est une notion complexe dont l'acquisition nécessite un apprentissage. Les jeunes en errance

⁷⁷ Elodie ALBEROLA, Patrick DUBECHOT, La notion d'autonomie dans le travail social, ERES|Vie sociale, 2012, p. 150,

⁷⁸ Entretien N°4 Educateur spécialisé EMSS Annexe I-4

⁷⁹ J.P VERNANT, philosophe, Module de philosophie dispensé dans le cadre de la formation d'assistant de service social.

ont eu des parcours de vie tumultueux et les repères qu'ils ont construits au fil du temps sont parfois inadaptés voire inexistants.

Concrètement, être autonome c'est le fait d'être en capacité de payer ses factures chaque mois, de savoir comment faire un repas... Mais tout cela n'est pas inné. Durant mon stage de seconde année au sein d'un Conseil Général, un jeune homme m'expliquait être en grande difficulté lorsqu'il faisait les courses au supermarché car il n'avait aucune idée de comment des pâtes pouvaient être cuisinées... Ce n'est qu'une anecdote mais elle met en exergue le fait que les choses s'apprennent et que si les individus n'ont pas acquis les codes de la vie courante durant leur enfance auprès de leurs parents, comme c'était le cas pour ce jeune homme, il faut prendre le temps de les accompagner à s'approprier ces repères-là. L'autonomie pour ces jeunes est à acquérir mais pour cela, il faut les connaître, les écouter et les entendre. François CHOBEAUX fait le parallèle entre l'autonomie des jeunes en errance et l'autonomie des personnes en situation de handicap mental dans le sens où il y a une autonomie maximale à atteindre mais qu'elle n'est pas la même pour tous⁸⁰. La construction de l'autonomie des jeunes en errance passe par divers chemins tels que la gestion de sa substitution aux produits psychoactifs ou encore par l'entrée en formation. Ce que vient confirmer l'assistante de service social du CSAPA « *le développement de l'autonomie peut se faire notamment à partir du moment où le jeune entre dans une démarche de soins. Mais il ne faut pas croire qu'auparavant il n'y avait aucune autonomie* »⁸¹ Chaque étape est une avancée vers cette autonomie. L'autonomie est une acquisition fondamentale permettant l'épanouissement des individus. Elle requiert en amont que les jeunes errants se perçoivent comme étant des personnes singulières et à part entière.

En 2009, la FNARS a organisé, une journée d'étude thématique intitulée « 18-25 ans : sortir du déni, accéder à l'autonomie ».⁸² Cette journée visait d'une part, à interpeller sur la situation des jeunes de 18 à 25 ans en situation de devoir assumer leur autonomie alors qu'ils n'en ont pas les moyens et, d'autre part, à réclamer un engagement ferme de la collectivité envers ces jeunes qui subissent une remise en cause perpétuelle de dispositifs sans cohérence. On note là que la question de l'autonomie des jeunes adultes est préoccupante dans le secteur social.

⁸⁰ Entretien N°3 François CHOBEAUX Annexe I-3

⁸¹ Entretien N°5 ASS CSAPA Annexe I-5

⁸² <http://www.fnars.org/publics/jeunes/ressources-menu-jeunes/archives-menu-jeunes/1927-1-18-25-ans-sortir-du-deni-acceder-a-lautonomie-r>

Le passage à l'âge adulte est une période qui ne peut pas être définie dans le temps car elle est propre à chaque individu, à son parcours, à son projet et à ses limites. Pourtant, au regard de mes recherches, il semble que la société ait un regard normé quant à ce passage. Ainsi, il y a des critères qui amènent à penser l'adulte. L'autonomie est une des notions clé relative à l'adulte. Celle-ci est complexe à définir et son l'acquisition nécessite un apprentissage Favoriser l'accès à cette autonomie est une mission inhérente à la profession d'assistant de service social et plus largement au travail social. Pour se faire, une prise en compte globale des personnes est nécessaire afin de créer une «accroche» et une relation de confiance avec les jeunes adultes en errance. Cette quatrième partie va permettre d'analyser et de comprendre le rôle des professionnels intervenant auprès des jeunes en errance et en particulier celui de l'assistant de service social.

IV. L'autonomie : un enjeu de l'accompagnement social des jeunes en errance

A. Un accompagnement multidimensionnel

1. L'autonomie, une finalité de l'accompagnement social

Selon le code de déontologie des assistants de service social, *«l'Assistant de Service Social est au service de la Personne Humaine dans la Société. Son intervention vise: à l'épanouissement et à l'autonomie des personnes, groupes ou communautés, au développement des potentialités de chacun en le rendant acteur de son propre changement et à l'adaptation réciproque Individus/Société en évolution.»*

En ce sens, on note là, qu'une des finalités de l'accompagnement est bien de contribuer à l'autonomie des personnes. Une des missions principales de l'assistant de service social est de contribuer à la lutte contre les exclusions en complémentarité avec d'autres professionnels. Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions les plus favorables possibles pour que les personnes qu'il accompagne aient les moyens d'être acteurs de leur changement et de l'évolution de leur situation. Dans le cadre de ses missions, l'assistant de service social analyse la situation des individus qu'il rencontre dans une approche globale pour améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel, développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société, mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés. Il est nécessaire de s'impliquer dans la prise en charge et dans l'analyse des multiples problématiques que les jeunes en errance rencontrent pour les accompagner au mieux. On note ici la nécessité d'être dans une posture d'accompagnement individuel et parfois même collectif. Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en errance il ne faut pas négliger la mission d'ouverture de droits car elle permet aux jeunes d'accéder au droit commun. Cette mission *« est essentielle car elle permet d'ancrer le jeune dans une réalité qu'il ne connaissait pas forcément. »*⁸³

La problématique principale qui vient heurter les travailleurs sociaux peut être l'immédiateté dans laquelle vivent les jeunes errants tant à cause de leurs difficultés à se projeter dans l'avenir que des problématiques qui les préoccupent au quotidien. *« L'immédiateté dans*

⁸³ Entretien N°1 ASS service spécialisé Annexe I-1

laquelle ils vivent peut mettre à mal l'accompagnement vers l'autonomie. L'autonomie c'est être en capacité de se projeter dans l'avenir. L'immédiateté et la toute-puissance en sont des freins »⁸⁴. Selon moi, la temporalité est une notion à prendre en considération lorsque l'on accompagne les jeunes en errance. L'accompagnement implique forcément la relation, il amène l'individu accompagné à passer d'une position de prise en charge à celle de sujet-acteur. Ainsi, « *prendre du temps, ne pas précipiter les choses sont une marque de respect pour voir les personnes comme ils sont et non pas par rapport à leurs problématiques* »⁸⁵. En ce sens, l'accompagnement instaure l'idée d'un principe de libre adhésion comme condition de la relation d'accompagnement. La notion d'accompagnement est également utilisée par le législateur dans diverses lois telles **que la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades** ou encore **la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**. De même, elle est inscrite dans le code de l'action sociale.

2. Le temps de l'accompagnement social des jeunes en situation d'errance

La notion de temporalité met en exergue le fait que donner du temps aux jeunes en errance peut leur permettre de repérer le service et les professionnels. Ce temps de « découverte » leur permet de comprendre les missions du service et les valeurs qui l'animent afin de se sentir en confiance et d'engager un échange même si ce n'est pas à travers une demande claire et précise. Les demandes des jeunes en errance sont peu nombreuses ou parfois « *décalées de la réalité* »⁸⁶. Mais on peut se demander si elles sont-peu nombreuses ou si les jeunes en errance ne trouvent pas les professionnels, les lieux pour les formuler ? Cependant lorsqu'ils en formulent une, il est nécessaire de s'en saisir quel qu'en soit l'objet. En effet, pour l'assistant de service social du service spécialisé « *les projets de départ sont parfois irréalisables* » mais ils permettent de créer une accroche et de faire cheminer le jeune « *alors on s'en saisie pour travailler ; échanger, accompagner vers quelque chose de l'ordre du projet personnalisé* »⁸⁷. Dans le cadre de ces accompagnements, des axes de travail ne peuvent pas être construits dès la première rencontre mais ce temps-là est nécessaire dans la création d'une relation d'aide. D'après Carl ROGERS, psychologue humaniste nord-américain qui a œuvré dans le champ de la psychologie clinique, la relation d'aide est un accompagnement des personnes en situation de détresse, où trois attitudes non directives sont favorisées: l'empathie, l'écoute active, et le

⁸⁴ Entretien N°5 ASS CSAPA Annexe I-5

⁸⁵ Entretien N°1 ASS Service spécialisé Annexe I-5

⁸⁶ *Ibid*

⁸⁷ *Ibid*

non jugement. Plus précisément, la relation d'aide se définit comme «*une relation dans laquelle l'un des deux protagonistes au moins cherche à favoriser chez l'autre le développement, la croissance, la maturité, un meilleur fonctionnement, une plus grande capacité à affronter la vie*»⁸⁸ L'écoute active est le fait de se centrer sur la personne, d'adopter des attitudes physiques et verbales qui montrent de l'intérêt à ce qui est énoncé. Il s'agit d'essayer de tout entendre, de repérer les non-dits et de reformuler pour être certain de bien comprendre. L'écoute active nécessite également une certaine empathie. L'empathie n'est pas le fait de se mettre à la place de l'autre mais de l'entendre et tenter de comprendre le sens de ce qui est dit au regard de la situation. Le fait d'être en errance ne peut pas définir ces jeunes adultes. Il est à mon sens nécessaire de prendre en compte les difficultés que rencontrent les individus afin de s'adapter à leur rythme, dans le but de les amener à exprimer leurs besoins et à être acteurs de leur parcours en permettant la reconquête de l'estime de soi. L'assistante de service social du service spécialisé «*il faut se détacher des représentations qu'il y a autour des notions comme l'insertion, parce que pour accompagner ces jeunes, il faut sans cesse s'adapter à leur rythme mais ne pas pour autant se faire embarquer dans leur urgence*»⁸⁹ Ce travail d'accompagnement ne peut donc pas se faire dans l'urgence. Issu du latin *urgere*, signifiant pousser, presser, ce terme amène à penser la nécessité et la pression face à quelque chose ou quelqu'un. L'urgence sociale peut être présentée comme étant la mise en œuvre de dispositifs publics construits spécifiquement afin d'apporter des «réponses immédiates» sous forme d'aide financière à des situations de «*détresse grave*»⁹⁰. En effet, l'errance peut engendrer l'urgence chez les jeunes adultes, notamment lorsque qu'ils sont épuisés physiquement et que la consommation de produits psychoactifs est trop importante et destructrice. Ainsi, selon Xavier EMMANUELLI, médecin et fondateur du SAMU social de la ville de Paris «*le premier objectif est le sauvetage . Tant que l'homme est dans l'urgence, il ne peut pas être pris dans le processus de la réinsertion*»⁹¹. Il insiste sur la notion de temporalité, nécessaire à la reconstruction des personnes, à leur autonomie et à leur réinsertion. Selon Monique SASSIER, psychologue clinicienne et professeur de lettres, «*grave n'est pas nécessairement synonyme d'urgent*»⁹². En effet, pour accompagner les personnes, il faut comprendre leurs problématiques et appréhender au mieux les enjeux de

⁸⁸ Carl ROGERS, « Le développement de la personne », Dunod, 1994, p.122

⁸⁹ Entretien N°1 ASS Service spécialisé Annexe I-1

⁹⁰ Termes employés dans la circulaire du 12 janvier 1998 du ministre de l'Emploi et de la Solidarité instaurant le « Fonds d'urgence sociale »

⁹¹ X. EMMANUELLI et C. MALABOU, *La grande exclusion. L'urgence sociale, symptômes et thérapeutique*, Paris, Bayard, 2009.

⁹² Saül KARSZ, Michel AUTES, Robert CASTEL, Richard ROCHE et Monique SASSIER, *L'exclusion, définir pour en finir*, Partie 3, p. 65, Dunod, collection pratiques sociales, 2000.

l'accompagnement. Ce travail d'accompagnement demande du temps, il peut se faire dans la durée puis se rompre. Il dépend de la personne, du professionnel, de la structure et des missions qui en découlent. Ce temps-là qui n'est pas compté, ni comptable est le temps de la relation à l'autre, de la confiance qu'on lui accorde, des échanges qui se construisent. Le temps est une condition sine qua non d'une inscription sociale, d'un cheminement de la personne et de la place que laisse le professionnel à ce besoin de temps. Ainsi, l'accompagnement des jeunes adultes en errance nécessite de prendre le temps et de les comprendre.

3. L'accompagnement global, une spécificité de l'assistant de service social qui nécessite un travail partenarial

Pour les jeunes en errance, s'adresser à un service social n'est pas une démarche évidente. En ce sens, les travailleurs sociaux doivent adapter leurs pratiques afin de créer une accroche avec ces derniers. De plus, la pluralité des problématiques et la spécificité de chaque situation nécessite d'accompagner les jeunes de manière globale. D'après Maela PAUL, l'action d'accompagner⁹³ s'effectue selon trois dimensions: être avec, aller à son rythme, pour aller où il va. Il est très important de prendre en considération la notion de temporalité, de choix et de soutien. En tant qu'assistant de service social nous pouvons avoir un rôle de conseil, de guidance ou de portage. Il est important de repérer les potentialités des personnes afin d'ajuster notre posture professionnelle pour ne pas les amener à répondre à des exigences qu'ils ne sont pas toujours prêts à tenir. « *Lorsque le jeune veut faire une formation, on le met en lien avec le conseiller en insertion de la Mission Locale pour le préparer mais on ne doit pas négliger les conditions dans lesquelles il vit à ce moment-là. Avant l'accès à l'emploi il y a de nombreux paliers à atteindre. C'est là qu'on note l'importance de travailler avec d'autres professionnels* »⁹⁴. Ainsi, pour proposer une intervention la plus adaptée possible, l'accompagnement des jeunes en errance doit s'appuyer sur une dynamique partenariale. En effet, il est nécessaire de travailler quotidiennement avec une pluralité d'acteurs intervenant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, du logement, de l'insertion professionnelle ou encore de la santé, de la justice, de la culture. Le travail partenarial nécessite de créer et d'entretenir des liens étroits avec l'ensemble des intervenants impliqués de près ou de loin dans les problématiques vécues par les jeunes en errance. L'objectif de ce

⁹³ Maela PAUL, *L'accompagnement dans le champ professionnel*, Note de synthèse, Savoirs N°20, L'Harmattan, 2009/2

⁹⁴ Entretien N°1 ASS Service spécialisé Annexe I-1

travail en partenariat est de favoriser une prise en charge globale et adaptée aux jeunes. Il permet également d'élaborer des axes de réflexion ainsi que des stratégies d'intervention dans le but de faciliter l'accès aux services de droit commun et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces derniers. Selon l'assistante de service social du service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes, *«la rencontre et l'accroche» qui se font avec certains dépendent de la manière dont on les accueille bien sûr mais elles dépendent surtout d'eux-mêmes et de leur état* »⁹⁵. De ce fait, pour certains les accompagnements se mettent en œuvre rapidement et pour d'autres cela semble plus complexe. L'accompagnement peut se faire sur une durée indéterminée faite de discontinuités temporelles, spatiales et relationnelles. L'assistante de service social rajoute *«on en perd en chemin»*. Lorsqu'elle dit cela, elle explique que dans certaines situations, lorsqu'elle ne voit plus un jeune qui *«semble mal»*, elle contacte des partenaires susceptibles de le rencontrer mais que *«ça ne donne pas toujours le résultat attendu»*. Le partenariat impose une connaissance réciproque des missions de chacun et il nécessite d'être en accord et de développer des valeurs communes. Cependant, la difficulté vient du fait que les logiques ou les motivations des partenaires sont différentes les unes des autres. Ainsi il est parfois complexe de faire le lien entre les diverses structures du fait de leurs missions respectives.

B. « Aller vers », une pratique développée en faveur des jeunes en errance ?

1. Accompagner le cheminement des jeunes en errance

Dans les années 1950 est apparue la prévention spécialisée, issue d'un militantisme politique et associatif. Elle est basée sur le principe d'aller à la rencontre des populations les plus en difficulté et en souffrance qui de ce fait sont en rupture avec les institutions. L'important pour les accompagner semble être de cheminer avec elles, de les amener à se voir comme des personnes singulières. Pour cela, et pour favoriser leur accès à l'autonomie, les professionnels qui les accompagnent s'attachent au principe du *«faire ensemble»* et parfois même du *«faire pour»*⁹⁶. C'est ainsi que les professionnels sont reconnus par les jeunes, dans leurs compétences, dans leurs savoir-être et leurs savoir-faire. Dès lors la relation s'appuie sur la reconnaissance réciproque de chacun dans sa différence et sa singularité. Les accompagnements ont pour finalité d'amener les jeunes en errance à se projeter dans l'avenir et à se sentir avoir une place au sein de la société. Selon l'assistante de service social du

⁹⁵ Entretien N°1 ASS Service spécialisé Annexe I-1

⁹⁶ *Ibid*

service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes, *«la sortie de l'errance se fait si un projet concret et plus fort se profile »*⁹⁷. Tout au long de ma recherche je me suis interrogée quant à la difficulté de projection de ces jeunes dans l'avenir. Le fait qu'ils ne formulent pas de demande est dans un premier temps un frein dans l'accompagnement. Ainsi, l'accompagnement social des jeunes en situation d'errance vient bouleverser le schéma habituel de la demande, du projet et de l'accompagnement dans la durée. En tant qu'assistant de service social il me semble nécessaire d'être vigilant à ne pas projeter nos envies concernant les jeunes en errance au risque de les accompagner vers un chemin qui n'est pas le leur et ainsi mettre à mal la relation d'aide mais au-delà de ça, d'amener le jeune en errance à une situation d'échec. En effet, *«l'intervention sociale d'aide à la personne est une démarche volontaire et interactive, menée par un travailleur social qui met en œuvre des méthodes participatives avec la personne qui demande ou accepte son aide, dans l'objectif d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement, voire de les transformer. Celle-ci s'appuie sur le respect et la valeur intrinsèque de chaque personne, en tant qu'acteur et sujet de droits et de devoirs»*⁹⁸.

2. Des postures et valeurs inhérentes à l'accompagnement

Afin d'être au plus près des usagers, le travail de rue peut être envisagé. Les accompagnements se déroulent non pas dans l'environnement du professionnel mais dans celui de la personne. Lors de mon entretien avec l'assistante de service social du CSAPA, je l'ai interrogée afin de savoir s'il lui arrivait de mener des entretiens dans des squats, sur un banc à l'abri des regards indiscrets... Elle m'avait répondu qu'elle ne l'avait jamais fait, à l'inverse des éducateurs spécialisés de l'association, mais que cette pratique était tout à fait envisageable. Ce type de rencontre inhabituelle et peu utilisée demande aux assistants de service social notamment une qualité d'adaptation importante en favorisant plus que jamais l'écoute, la disponibilité, la négociation et en acceptant surtout l'imprévu. Accompagner ces jeunes nécessite de prendre le temps, d'être tolérant et ouvert à leurs trajectoires et au sens qu'ils donnent à l'errance car certains peuvent la revendiquer comme opposition à un modèle de société.

⁹⁷ Entretien N°1 ASS Service spécialisé Annexe I-1

⁹⁸ Rapport au Ministre du Conseil Supérieur du Travail Social «L'intervention sociale d'aide à la personne » Coll. Politiques et interventions sociales, Editions ENSP, Rennes 1998

Les jeunes en errance rencontrent une multitude de problématiques. Leurs attitudes, leurs comportements et leur manque de repères sont des éléments à considérer pour les accompagner au mieux. Le travail partenarial et pluridisciplinaire favorise l'accompagnement global mené par l'assistant de service social afin d'inscrire le jeune en errance dans une dynamique de changement. L'assistant de service social veille également à ce que le jeune reste acteur de ses choix et de son accompagnement. Il valorise les potentialités et la singularité de l'individu pour construire son projet personnalisé et le faire évoluer au fil du temps. L'intervention de l'assistant de service social a pour finalité la reconnaissance de la personne évoluant vers la reconnaissance sociale accordée à un individu au sein de la société. Lors de l'accompagnement social d'un jeune en errance, l'assistant de service social (qu'importe son lieu d'exercice) est amené à s'inscrire dans un réseau partenarial de proximité pour permettre une continuité dans l'accompagnement engagé. S'adapter aux personnes et proposer un accompagnement au plus près de leurs besoins renvoie au respect de l'éthique et de la déontologie de la profession d'assistant de service social.

Mes constats de départ issus du terrain et de mes lectures m'ont amenée à me poser la question de départ suivante :

En quoi l'assistant de service social peut-il accompagner les jeunes adultes de 18 à 25ans en errance dans l'accès à l'autonomie ?

Le phénomène d'errance chez les jeunes adultes est relativement nouveau et connaît une expansion sans précédent au sein de notre société. Les ruptures successives qu'ils ont vécues sont des freins à la construction de leur identité et à leur épanouissement. En effet, la notion de rupture fait partie des parcours de vie des jeunes en errance. Suite à cela, les personnes adaptent leur quotidien à leurs nouvelles conditions de vie. La priorité repérer est le fait de satisfaire ses besoins primaires. Ainsi, les autres dimensions de la vie sont occultées et la temporalité d l'individu est adaptée à ses besoins. L'errance est un processus qui vise à réparer les fragilités personnelles, identitaires et psychiques de l'individu mais lorsque celle-ci s'inscrit dans la durée, elle entraîne également des fragilités. A travers ma démarche exploratoire, j'ai pris conscience de la multiplicité des problématiques que rencontrent les jeunes en errance. L'histoire de vie singulière, les conditions d'existence et leurs conséquences à la fois sociales, psychologiques et économiques sont des éléments nécessaires à la compréhension des situations. Tout cela amène à un cumul de problématiques telles que l'accès au logement, à l'emploi, à la santé et plus largement au lien social. Ainsi, le cumul de précarité et la persistance du phénomène dans le temps entraînent les jeunes en errance vers une situation d'exclusion sociale, où les repères sont bouleversés. Ce processus se caractérise par des facteurs multidimensionnels ayant des répercussions directes sur les individus, notamment sur les représentations qu'ils ont d'eux même et sur leurs projections dans l'avenir. Eu égard à cela, je remarque que l'assistant de service social ne peut accompagner seul ce public. De même, la tranche d'âge des jeunes en errance associée aux conséquences de l'errance et au parcours de chacun, amènent une difficulté d'intervention supplémentaire pour les travailleurs sociaux. Comme je l'ai précisé auparavant, l'accompagnement social des jeunes adultes en errance mis en œuvre peut être mis à mal par le fait que ces derniers n'aient pas ou peu de demande (hormis des demandes relatives aux besoins vitaux (manger, dormir...), qu'ils aient un rapport au temps bouleversé et oublient les rendez-vous... Ainsi, les travailleurs sociaux s'essoufflent parfois à répondre à des attentes qui n'en sont pas forcément.

Cette réflexion m'amène à formuler la question de recherche suivante :

Quelles stratégies d'intervention l'assistant de service social peut-il mettre en œuvre afin d'accompagner les jeunes adultes en errance dans l'émergence d'une demande d'aide ?

Plus globalement il apparaît des limites quant à l'intervention sociale en direction des jeunes en errance. Malgré une concentration des interventions avec des partenaires concernant certaines situations, on constate la persistance de difficultés dans la continuité des prises en charge. Ceci peut notamment être dû au fait de ne pas pouvoir organiser un temps d'échanges formels entre les divers professionnels. Ainsi, les interventions auprès des jeunes en grande difficulté sont peu coordonnées. L'un des principaux défis du travail social consiste à proposer des projets personnalisés communs à tous les partenaires au sein desquels il sera possible d'accompagner et aider les jeunes en errance à être individuellement autonomes et sécurisés. Ce travail collectif de réflexion et d'accompagnement a notamment pour objet de favoriser l'émergence d'une demande d'aide. En ce sens, pour qu'un projet puisse naître, François CHOBEAUX recense trois éléments déterminants que sont « *une équipe de terrain stable, cohérente, mobilisée et active; une institution porteuse, attentive, crédible aux yeux des tutelles financières et institutionnelles et légitime aux yeux des professionnels de terrain; une ou des tutelles ouvertes, dynamiques, à l'écoute des institutions de terrain et ayant elles-mêmes les moyens de se faire en direct une idée de ce qui serait utile sur le terrain* »⁹⁹

L'errance est analysée comme étant plurielle. Elle dépend de l'âge de chacun, des problématiques différentes vécues (santé, logement, travail, alimentation, santé mentale...), de l'histoire personnelle. Au vu de la multiplicité et de la singularité des problématiques vécues, on peut noter l'importance du réseau dans le travail avec les jeunes en errance. Le travail en réseau permet non seulement d'orienter les individus, mais également de les accompagner dans des va-et-vient qui mettent à mal l'accompagnement mais qui sont aussi nécessaires dans la création d'une « accroche ». Ce travail en réseau vise à accompagner le jeune tant physiquement que psychiquement plutôt que de l'adresser vers une autre structure, mettre en relation l'individu avec un autre professionnel plutôt que le diriger vers. C'est sans doute à ce niveau-là que le fonctionnement en réseau prend tant d'importance car il est un moyen concret qui amène chaque professionnel à reconnaître le travail de l'autre en fonction de ses missions et ainsi chercher à améliorer les échanges, les liens par une construction constante de partenariat actif. Cette construction crée une continuité dans l'accompagnement

⁹⁹ François CHOBEAUX, importance du réseau dans le travail avec les jeunes en errance. Eres | vst - Vie sociale et traitements 2004/1 - pages 42 à 43

social des jeunes en errance. En effet, le réseau « se tisse » autour de l'individu afin qu'il puisse s'y « accrocher » quel que soit le moment, le professionnel et le lieu.

Ainsi, au regard de cette réflexion, je formule l'hypothèse suivante :

L'engagement des professionnels intervenant auprès des jeunes adultes en errance, notamment de l'assistant de service social au sein d'un réseau de partenaires favorise la continuité des prises en charge et peut permettre l'émergence d'une demande.

L'assistant de service social a un rôle central au sein du réseau partenarial pour travailler en coordination avec les différents professionnels du champ sanitaire et social et permettre une continuité dans la prise en charge de ces jeunes. Il s'agit donc ici d'observer et d'analyser le rôle du réseau partenarial dans les pratiques de l'assistant de service social et les incidences qui en découlent sur l'accompagnement global des individus. Pour vérifier l'hypothèse énoncée, j'utiliserai l'entretien semi-directif qui est une démarche méthodologique ayant pour objectif le recueil de données entre un enquêteur et une personne enquêtée. Il vise à faciliter le discours et à recentrer l'entretien, en évitant que la personne interrogée s'éloigne des objectifs de la recherche. L'entretien semi-directif favorise la libre expression des personnes interrogées tout en respectant un cadre défini. Pour réaliser les entretiens, j'ai élaboré un guide à destination des professionnels du secteur sanitaire et social. Les échanges qui en découleront me permettront d'identifier les liens existants entre les professionnels du réseau partenarial et la population étudiée. Au début de l'entretien, je demanderai l'accord de la personne pour pouvoir l'enregistrer tout en garantissant l'anonymat des propos recueillis. Ces entretiens me permettront de me saisir des enjeux relatifs au partenariat ainsi que du rôle de chaque professionnel dans l'accompagnement médico-social des personnes. Enfin, ces entretiens m'amèneront à identifier les structures et les ressources présentes sur le territoire et les liens existants entre les professionnels favorisant la continuité dans la prise en charge des jeunes en errance.

Je souhaite donc m'entretenir avec des professionnels d'un réseau partenarial notamment le réseau santé précarité. Je souhaite interroger des professionnels du champ sanitaire tels que: des médecins et infirmiers étant amenés à rencontrer des jeunes adultes en errance ainsi que des professionnels paramédicaux. Mais aussi des professionnels du secteur social tels que: des assistants de service social et des éducateurs spécialisés pour me permettre d'observer et d'analyser leurs pratiques dans le cadre d'un réseau de partenaires. L'échantillon de travailleurs sociaux sera représentatif de la diversité des structures intervenant auprès des jeunes en errance pour repérer leurs différentes pratiques et postures professionnelles.

J'interrogerai notamment des travailleurs sociaux des équipes de maraude et des professionnels d'accueil de jour intervenant au sein du réseau partenarial. De plus, je souhaite réaliser des entretiens auprès des professionnels intervenant au sein du réseau Santé Précarité de la ville. Ce dernier regroupe diverses structures (hôpitaux, associations) dont les professionnels interviennent dans les domaines de la santé et de la précarité. Il organise des réunions mensuelles avec des professionnels de diverses structures du territoire pour échanger sur les problématiques des personnes marginalisées et précaires en tenant notamment compte de la question de l'accès aux soins et plus généralement aux droits. La finalité de ce réseau est de *«promouvoir la santé dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et culturelles des populations en situation de précarité en favorisant l'accès aux soins, aux droits et à la prévention par une action coordonnée des acteurs institutionnels, associatifs ou libéraux du champs sanitaire et social et dans le respect des personnes»*¹⁰⁰. Ces entretiens m'amèneront à percevoir les liens qui existent entre les divers professionnels œuvrant en faveur des jeunes en errance. En effet, le partenariat instauré entre les professionnels sera nécessaire pour repérer ceux qui refusent la prise en charge médicale malgré leur état de santé fragilisé et tenter de favoriser le maintien d'un lien social. Ainsi, le maillage territorial entre les partenaires pourra permettre à certains individus d'accéder plus facilement aux divers services existants lorsqu'ils en ressentiront le besoin, l'envie et la capacité. De plus, grâce à ces échanges, j'observerai les apports du réseau partenarial dans l'accompagnement médico-social des jeunes adultes errants.

¹⁰⁰ <http://sante.precarite.free.fr/plaquette.pdf>, définition du réseau Santé Précarité

Ce travail d'initiation à la recherche fut pour moi l'occasion de développer et de mettre en place la méthodologie de recherche en sciences sociales, qui demande une rigueur importante. Il m'a permis d'organiser une réflexion et une maturation des différents apports théoriques afin de me les approprier. Je me suis intéressée à la notion d'autonomie car elle est omniprésente dans le discours des travailleurs sociaux, pourtant je n'en connaissais pas les contours. Aujourd'hui, je peux dire que l'autonomie s'acquiert et ce de manière différente selon chacun. Elle est à mon sens incontournable en travail social car elle permet de donner du sens à toutes nos actions, elle est une finalité recherchée. Ce travail m'a également amenée à déconstruire les représentations que j'avais au départ de ma recherche et à les faire évoluer. En effet, je n'avais pas conscience de la multiplicité des situations qu'il pouvait y avoir lorsque l'on parle de personnes «SDF» Je percevais au départ ce public comme revendicateur et homogène, je n'avais pas conscience des conséquences du parcours de vie sur le processus d'errance. Grâce à ce travail, j'ai appréhendé ce sujet avec un autre regard. Les lectures, les échanges et l'écriture m'ont permis de prendre du recul concernant les difficultés rencontrées par les jeunes afin de me détacher de ces dernières et ainsi les percevoir comme à part entière et non pas comme une accumulation de problématiques sociales. Ainsi, il est important d'adapter l'accompagnement social à l'hétérogénéité de ce public pour envisager la mise en œuvre d'un accompagnement. Cette idée est à mon sens intrinsèque au travail social et à la posture professionnelle que nous devons avoir car chacune des personnes que nous accompagnons est singulière et doit être considérée comme telle. Ce travail m'a amenée à prendre toute la mesure des valeurs inhérentes à la profession d'assistant de service social en lien avec le respect de l'éthique et de la déontologie. En effet, face à cette population et aux problématiques spécifiques qu'elle rencontre, l'assistant de service social doit acquérir des connaissances approfondies relatives aux processus que traversent les personnes. Lors des accompagnements réalisés auprès des jeunes en errance, il est important en tant qu'assistant de service social de prendre en considération la complémentarité des compétences professionnelles de chacun des partenaires. L'accompagnement global ne peut se réaliser seul, l'assistant de service social devient en ce sens l'interface entre l'institution, les partenaires et les personnes qui doivent être mises au centre de l'intervention sociale. De plus, au regard des difficultés que rencontrent les jeunes en errance, il me paraît nécessaire en tant que future assistante de service social de pouvoir faire part des constats issus du terrain dans l'optique de faire évoluer les politiques publiques, support prépondérant de l'action sociale.

Ouvrages

- ALBEROLA Elodie, Patrick DUBECHOT, 2012, *La notion d'autonomie dans le travail social*, ERES|Vie sociale.
- BACHELARD Gaston, 1989, *La Poétique de l'espace*, PUF, coll. « Quadrige ».
- CHOBEAUX François, 1996, *Les Nomades du Vide*, Actes sud.
- CHOBEAUX François, 2009, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, La Découverte.
- DAMON Julien., 2002, *La question SDF, Critique d'une action publique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- DECLERCK, Patrick, 2003, *Les naufragés ; avec les clochards de Paris*, Paris: Pocket.
- DOUVILLE Olivier, 2010, *Les fonctions psychiques de l'errance*, Eres.
- ¹DUMONT, Catherine, 22 octobre 2008, *25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan?* Paris :,
- EMMANUELLI Xavier. et MALABOU Catherine, 2009, *La grande exclusion. L'urgence sociale, symptômes et thérapeutique*, Paris, Bayard.
- ESCOTS, Serge (dir.), 2005, *Travail de rue et personnes à la marge. Les rencontres des « acteurs » de la rue*, Ramonville-St-Agne :Eres.
- GALLAND, Oliver, mai 2009, *Sociologie de la jeunesse*. Paris: Armand COLIN.
- HENRY DJEMILA Zeneidi-, 2002, *Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre*, Paris, éditions Bréal, collection D'autre Part.
- KARSZ Saül, AUTES CASTEL Michel, Robert, ROCHE Richard et SASSIER Monique, 2000, *L'exclusion, définir pour en finir*, Dunod, collection pratiques sociales.
- LEBLANC Guillaume, 2007, *vies ordinaires, vies précaires*, seuil
- LENOIR René, 1974, *Les exclus. Un français sur dix*, Paris, Seuil.
- LE REST Pascal ; 2006, *L'errance des jeunes adultes, causes, effets, perspectives*, Ed L'Harmattan
- MAISONDIEU J, 1997, *La fabrique des exclus* de, Bayard Editions.
- MARTIN Jean pierre, 2011, *La rue des précaires, Soins psychiques et précarités*, Editions Eres.

- MOREAU DE BELLAING Louis et GUILLOU Jacques, 1995, *Les sans domicile : un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan.
- PAUL Maela, 2007, *Ce qu'accompagner veut dire*, Carrierologie.
- ROGERS Carl, 1994, *Le développement de la personne*, Dunod.
- ZUCCA Sylvie, 2007, *Je vous salue ma rue*, Stock.

Articles de revues

- BERLIOZ. G, 2000, « L'errance des jeunes », in *Revue Sauvegarde de l'Enfance UASEA* vol 55 n°4.
- CHOBEAUX François, Février 2012, « importance du réseau dans le travail avec les jeunes en errance ». ERES | VST *Vie sociale et traitements*.
- DOMERGUE Manuel, Février 2012, « La France des mal-logés », in *Pourquoi la France fait fausse route*, Alternatives Economiques, N°310.
- DORAY B. sous la direction de JOUBERT M. et LOUZOUN C , 2005, « Du traumatisme social au traumatisme psychique », in *Répondre à la souffrance sociale*,.Erès.
- NEMER Guillaume, GRONDIN Brice et PICHON Isabelle, 2013, « l'autonomie et ses paradoxes intrinsèques » in *Les paradoxes de l'autonomie*, hors-série le Sociographe.
- HONNETH Alex, 2006, Philosophie magazine N°6.
- LESNARD Laurent, COUSTEAUX Anne-Sophie, CHANVRIL Flora, LE HAY Viviane, 2009, « Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et États-providence », Publié in *Informations sociales* (n° 165-166).
- PATTEGAY P, 2001, « L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance ». Analyse critique d'une catégorie d'action publique. Médecine & Hygiène | Déviance et Société - Vol. 25

Rapports et enquêtes

- Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, 2005, « Face à la crise : une obligation de résultat ».

- Rapport au Ministre du Conseil Supérieur du Travail Social, 1998, «L'intervention sociale d'aide à la personne » Coll. Politiques et interventions sociales, Editions ENSP, Rennes.
- Enquête de Serge PAUGAM et Mireille CLEMENCON, 1999, *Détresse & ruptures sociales*.
- FNARS, juin 2006, *Les jeunes en errance sociale*, Etats généraux de la FNARS, Livre blanc
- Rapport du Conseil Supérieur du Travail Social, juin 2009, *Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion*. Rennes : Presses de l'EHESP,
- 6ème rapport annuel de l'Oned, juillet 2011

Sites internet

- FNARS, <http://www.fnars.org/publics/jeunes>
- ANAS, <http://www.anas.fr/>
- <http://www.service-public.fr/>
- legifrance.gouv.fr
- <http://www.insee.fr/fr/>

Usuels

- ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S, 2007. *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz,
- BARREYRE Jean-Yves, Brigitte BOUQUET (dir.), 2006, Nouveau Dictionnaire critique de l'action sociale, Paris, Bayard.
- BOUQUET, Brigitte et collaborateurs, 1995, Dictionnaire Critique de l'Action Sociale. Paris: Bayard, 3^{ème} édition.
- Le Petit Larousse illustrée, 2001.

Annexes

✚ Annexe I : Guides d'entretiens semi directifs de la phase exploratoire

- Annexe I-1 : Guide d'entretien à destination de l'assistante de service social d'un service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance
- Annexe I-2 : Guide d'entretien à destination d'un conseiller en économie sociale et familiale de la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)
- Annexe I-3 : Guide d'entretien destiné à François CHOBEAUX
- Annexe I-4 : Guide d'entretien destiné à un éducateur spécialisé de l'Equipe Mobile Sociale et de Santé (EMSS)
- Annexe I-5 : Guide d'entretien destiné à une assistante de service social d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Annexe I-6 : Guide d'entretien destiné à une infirmière d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Annexe I-7 : Guide d'entretien destiné à une psychologue d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

✚ Annexe II : Guides d'entretiens semi directifs de la phase de vérification de l'hypothèse

- Annexe I-1 : Guide d'entretien à destination des membres du Réseau

Annexe I-1

Guide d'entretien N° 1

destiné à l'assistante de service social d'un service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes en errance

Missions de la structure

1. Quelles sont les missions de votre structure ?

Les jeunes adultes en errance

1. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...) ?
2. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
3. Quels peuvent être les événements qui les amènent vers l'errance ?
4. Peut-on parler de « profil type » des jeunes adultes en errance ?

Problématiques rencontrées

1. Quelles sont les principales problématiques vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
2. Quelles sont les principales demandes et les besoins des personnes que vous accompagnez ?

Le concept d'autonomie

1. Permettre l'accès à l'autonomie est-elle une de vos missions au sein de l'association ?
2. Quel est la finalité des accompagnements que vous proposez ?
3. En quoi accompagner vers l'autonomie est un des enjeux de l'accompagnement ?

4. La mission d'ouverture de droit est-elle un des facteurs favorisant l'autonomie ?
5. Sur quelles compétences vous appuyez-vous pour tendre à favoriser l'autonomie de ce public ?

 L'accompagnement social

1. Comment accompagnez-vous les personnes vers l'autonomie ?
2. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
3. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès à l'autonomie des personnes ?
4. Quelles sont les valeurs à respecter selon vous pour accompagner les jeunes adultes en errance?

 Travail en équipe, en partenariat et en réseau

1. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner le public que vous rencontrez ?
2. En quoi la pluridisciplinarité est-elle une richesse ?
3. Quels sont vos principaux partenaires ?
4. Comment le travail s'élabore-t-il avec les partenaires ?
5. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? est-il important et nécessaire ?

Annexe I-2

Guide d'entretien N° 2
destiné à un conseiller en économie sociale et familiale de la Permanence d'Accueil,
d'Information et d'Orientation (PAIO)

Missions de la structure

1. Quelles sont les missions de votre structure ?

Les jeunes adultes en errance

1. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...)?
2. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
3. Quels peuvent être les événements qui les amènent vers l'errance?
4. Peut-on parler de « profil type » des jeunes adultes en errance ?

Problématiques rencontrées

1. Quelles sont les principales problématiques vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
2. Quelles sont les principales demandes et les besoins des personnes que vous accompagnez ?

Le concept d'autonomie

1. Permettre l'accès à l'autonomie est-elle une de vos missions au sein de l'association ?
2. Quel est la finalité des accompagnements que vous proposez ?
3. En quoi accompagner vers l'autonomie est un des enjeux de l'accompagnement ?
4. La mission d'ouverture de droit est-elle un des facteurs favorisant l'autonomie ?
5. Sur quelles compétences vous appuyez-vous pour tendre à favoriser l'autonomie de ce public ?

L'accompagnement social

1. Comment accompagnez-vous les personnes vers l'autonomie ?
2. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
3. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès à l'autonomie des personnes ?
4. Quelles sont les valeurs à respecter selon vous pour accompagner les jeunes adultes en errance?

Travail en équipe, en partenariat et en réseau

1. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner le public que vous rencontrez ?
2. En quoi la pluridisciplinarité est-elle une richesse ?
3. Quels sont vos principaux partenaires ?
4. Comment le travail s'élabore-t-il avec les partenaires ?
5. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? est-il important et nécessaire ?

Annexe I-3
Guide d'entretien N°3
destiné à François CHOBEAUX

✚ Les jeunes en errance

5. Quelles observations actuelles vous faites concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...) ?
6. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
7. L'accès à l'âge adulte marque-t-il un tournant dans la vie de ces jeunes ?
8. Quels peuvent être les événements qui les amènent à l'errance ?
9. Peut-on parler de « profil type » des jeunes adultes en errance ?
10. Est-ce que l'errance peut aussi être le fait de chercher un chemin ? Essayer de créer une identité différente de celle de ses parents par exemple ?

✚ Problématiques rencontrées

3. Quelles sont les principales problématiques vécues par les jeunes adultes en errance ?
4. Quelles sont les principales demandes et les besoins des personnes que vous repérez ?
5. Selon vous, ils recherchent autre chose, une alternative, que ce que propose la société actuelle ?
6. Le regard de la société sur ces jeunes peut-il être pesant et être un frein à leur épanouissement ?

✚ L'autonomie

1. Quelle peut être la finalité des accompagnements que propose les travailleurs sociaux ?
2. Comment vous pourriez définir la notion d'autonomie au regard de ces personnes, en fonction de leur histoire, de leur besoin..., en lien avec les missions des travailleurs sociaux ?
3. En quoi accompagner vers l'autonomie est un des enjeux de l'accompagnement ?

4. Sur quelles compétences devons-nous nous appuyer pour tendre, avec les personnes, vers cette autonomie ?

Les accompagnements

1. Comment peut-on les accompagner vers l'autonomie (en lien avec votre définition d'autonomie) ?
2. Quels freins peut-il y avoir dans l'accompagnement social proposé ?
3. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès à l'autonomie des personnes ?
4. Quelles sont les valeurs à respecter selon vous pour accompagner les jeunes adultes en errance ?
5. La création de liens, « l'accroche », la rencontre paraît être un des principaux enjeux de l'accompagnement, qu'en pensez-vous ?

Le travail en équipe, en partenariat et en réseau

1. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner ce public ?
2. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? Est-il important et nécessaire ?

Le travail social

1. Comment le travail social doit-il évoluer selon vous pour s'adapter au mieux aux problématiques des jeunes ?
2. La prévention peut-il être un axe central des missions de l'action sociale (risque de clochardisation ?)
3. L'absence de politiques publiques à destination des jeunes adultes (18-25 ans) vient-elle accentuer le phénomène d'errance ou pas forcément ?

Annexe I-4

Guide d'entretien N° 4
destiné à un éducateur spécialisé de l'Equipe Mobile Sociale et de Santé (EMSS)

Missions de la structure

2. Quelles sont les missions de votre structure ?

Les jeunes adultes en errance

11. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...)?

12. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?

13. Quels peuvent être les événements qui les amènent vers l'errance?

14. Peut-on parler de « profil type » des jeunes adultes en errance ?

Problématiques rencontrées

7. Quelles sont les principales problématiques vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?

8. Quelles sont les principales demandes et les besoins des personnes que vous accompagnez ?

Le concept d'autonomie

6. Permettre l'accès à l'autonomie est-elle une de vos missions au sein de l'association ?

7. Quel est la finalité des accompagnements que vous proposez ?

8. En quoi accompagner vers l'autonomie est un des enjeux de l'accompagnement ?

9. La mission d'ouverture de droit est-elle un des facteurs favorisant l'autonomie ?

10. Sur quelles compétences vous appuyez-vous pour tendre à favoriser l'autonomie de ce public ?

L'accompagnement social

5. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
6. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès à l'autonomie des personnes ?
7. Quelles sont les valeurs à respecter selon vous pour accompagner les jeunes adultes en errance?
8. Comment le professionnel peut-il adapter ses pratiques pour accompagner ce public ?

Travail en équipe, en partenariat et en réseau

6. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner le public que vous rencontrez ?
7. Comment s'exerce le partenariat sur le terrain concernant cette problématique ?
8. En quoi la pluridisciplinarité est-elle une richesse ?
9. Quels sont vos principaux partenaires ?
10. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? est-il important et nécessaire ?

Annexe I-5

Guide d'entretien N° 5

destiné à une assistante de service social d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Les jeunes adultes en errance

15. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...) ?
16. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?

Problématiques rencontrées

9. Quelles sont les principales problématiques sanitaires vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
10. La vie en errance a-t-elle un impact sur la santé de ces derniers ?
11. Quelles sont leurs raisons d'entrer dans une démarche de soin ?

Le concept d'autonomie

11. Quel est la finalité des accompagnements que vous proposez ?
12. L'accompagner vers l'autonomie est un des enjeux de l'accompagnement ?
13. La mission d'ouverture de droit est-elle un des facteurs favorisant l'autonomie ?
14. Sur quelles compétences vous appuyez-vous pour tendre à favoriser l'autonomie de ce public ?
15. La demande de soin peut-elle favoriser l'émergence d'une relation de confiance ?

L'accompagnement social

9. Comment accompagnez-vous les personnes vers l'autonomie ?
10. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
11. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès à l'autonomie des personnes ?

12. Quelles sont les valeurs à respecter selon vous pour accompagner les jeunes adultes en errance?
13. Quelles sont les notions importantes qui entrent en compte dans l'accompagnement de ce public ?

 Travail en équipe, en partenariat et en réseau

11. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner ce public?
12. Quelle est la place de l'assistant de service social au sein de l'équipe pluridisciplinaire ?
13. En quoi la pluridisciplinarité est-elle une richesse ?
14. Comment le travail s'élabore-t-il avec les partenaires ?
15. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? est-il important et nécessaire ?

Annexe I-6

Guide d'entretien N° 6
destiné à une infirmière d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en
Addictologie (CSAPA)

Les jeunes adultes en errance

17. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...)?
18. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?

Problématiques rencontrées

12. Quelles sont les principales problématiques sanitaires vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
13. La vie en errance a-t-elle un impact sur la santé de ces derniers ?
14. Quelles sont leurs raisons d'entrer dans une démarche de soin ?

L'accès aux soins

14. Comment pourriez-vous définir le rapport de ces jeunes en errance à leur santé ?
15. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
16. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès aux soins?

Travail en équipe, en partenariat et en réseau

16. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner ce public?
17. Comment le travail s'élabore-t-il avec les partenaires ?
18. Quel est l'objectif du travail en partenariat ? est-il important et nécessaire ?

Annexe I-7

Guide d'entretien N° 7

destiné à une psychologue d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Les jeunes adultes en errance

19. Quelles observations faites-vous concernant le phénomène d'errance chez les jeunes adultes ? (augmentation du phénomène, modification des problématiques rencontrées, ...) ?
20. Qui sont ces jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?

Problématiques rencontrées

15. Quelles sont les principales problématiques psychologiques et sociales vécues par les jeunes adultes en errance que vous rencontrez ?
16. La vie en errance a-t-elle un impact sur la construction identitaire de ces derniers et sur les représentations qu'ils peuvent avoir d'eux même et de la société?

L'accompagnement psychologique

17. De quelle manière ce public vous sollicite ?
18. Quels freins rencontrez-vous dans les accompagnements que vous proposez ?
19. Quels sont les moyens et ressources à mobiliser pour favoriser l'accès aux soins?

Travail en équipe, en partenariat et en réseau

19. Le travail en équipe est-il nécessaire pour accompagner ce public?

Annexe II-1

Guides d'entretiens semi directifs de la phase de vérification de l'hypothèse

+ Réseau de partenaires

- Organisation du réseau
- Rôle du réseau partenarial
- Intérêt de ce dernier

+ Emergence d'une demande

- Dans quel contexte
- Quel lien entre les partenaires

+ Rôle de l'assistant de service social

- Dans le cadre de l'accompagnement global
- Au sein du réseau
- Au regard de son analyse

Clélie CROS

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Session Juin 2014

« *EN QUÊTE DE SOI* »

L'accompagnement social des jeunes adultes en errance

Ils déambulent souvent dans les centres villes, en groupe, seuls ou avec des chiens. Les jeunes adultes en errance sont de plus en plus nombreux dans le paysage urbain actuel. Leur parcours de vie est marqué par des ruptures successives qui les ont fragilisés. Ainsi, le passage à l'âge adulte entraîne des questionnements et des souffrances. Penser l'adulte renvoie à des normes et de valeurs qui peuvent être trop exigeantes au regard de la multiplicité de problématiques sociales que rencontrent les jeunes en errance. L'autonomie est une des notions qui amène à penser l'adulte mais il est important de comprendre que c'est une acquisition qui se construit au cours du temps. La vie en errance induit des bouleversements sociaux, psychologiques et physiques. Ce public souvent méfiant des travailleurs sociaux vient interroger les pratiques professionnelles du secteur social et médico-social. Face cela, comment les professionnels interviennent ils auprès de ces jeunes...

Mots clés : Errance, Jeunesse, Rupture, Adulte, Autonomie, Accompagnement social

Ecole Régionale d'Assistants de Service Social

24 impasse de la Flambère

31300 TOULOUSE